

Damprichard Info

Chorale de Damprichard – 1925 ou 1926



Hélène FEUVRIER - Ernestine MULLER
les sœurs Esther - Léa - Cécile et Marie JEANNIN
(maman et tantes de Jean MAIRE - grands-tantes de Yves JEANNIN)
Yolande PERTERMANN - Hélène GUILLAUME - les sœurs Zoé et Marguerite CLEMENCE
Jean-Claude MOUGIN

Réalisation : Commission Communication

Numéro : 87

Juillet 2017

Zoé CLEMENCE

Première chef de chœur à 21 ans - 1929



Quelques années plus tard . . .



Les Membres de la Commission Communication

Chantal DUBOC

Michel BOBILLIER

Alexandra CABOCEL

Alfonso HEREDIA

Etienne BOBILLIER

vous souhaitent de très bonnes vacances.

Le mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La parution de ce nouveau numéro de notre "Damprichard Info" nous permet de vous donner de nombreuses informations concernant la vie de notre village, et plus particulièrement sur les projets en cours au niveau communal.

Cette année et en 2018 également, les investissements seront principalement prévus pour la rénovation complète de la salle polyvalente et du foyer des Anciens.

A ce jour, le permis de construire a été validé et le choix des entreprises, après consultation, est sur le point d'être finalisé. Les travaux commenceront début Septembre, pour une durée d'un an environ.

En plus de ce projet d'envergure, la municipalité continue à mener d'autres actions : une campagne de modernisation du parc d'éclairage public a été lancée, dans le but de faire des économies d'énergie et donc des économies de dépenses électriques. Le programme se déroulera sur trois ou quatre ans selon les moyens financiers disponibles, pour renouveler les 2/3 des luminaires en LED et mettre aux normes les armoires électriques qui les alimentent.

Vous avez peut-être constaté que le terrain multisports, situé sur un court de tennis à côté de la salle polyvalente, est opérationnel depuis quelques semaines. Il est déjà très utilisé et je compte sur vous pour demander à vos enfants de respecter ce nouvel aménagement afin qu'il reste en bon état le plus longtemps possible.

Pour terminer, je vous informe que Damprichard accueillera le Comice agricole, après de nombreuses années à Maïche. Nous vous attendons le samedi 30 septembre pour venir profiter des animations prévues à cette occasion.

Pour terminer, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bon été à tous, qui espérons-le, sera ensoleillé.

Bonnes vacances et bonne lecture de ce nouveau "Damprichard Info"

Anthony MERIQUE

Sommaire

❖ Le Mot du Maire	Page 1
❖ Sommaire	Page 2
❖ Les Finances	Page 3
➤ Compte administratif "fonctionnement" 2016.....	Page 4
➤ Compte administratif "investissement" 2016	Page 5
➤ Budget primitif 2017	Page 5
➤ Principaux investissements pour 2017.....	Page 6
➤ Taxes municipales 2017	Page 6
➤ Tarifs de location	Page 7
❖ Les Informations Communales	Page 8
➤ Récapitulatif des compte-rendu	Page 9
➤ Etat civil.....	Page 17
➤ Résultats des élections présidentielles - 1 ^{er} tour	Page 18
➤ Résultats des élections présidentielles - 2 ^{ème} tour.....	Page 19
➤ Résultats des élections législatives - 1 ^{er} tour.....	Page 20
➤ Résultats des élections législatives - 2 ^{ème} tour	Page 21
➤ Vœux à la population - Repas de la Fête des Mères.....	Page 22
➤ Une récompense bien méritée	Page 23
➤ Carte d'identité - Rappel fermeture salle polyvalente	Page 24
➤ Le réseau très haut débit ou fibre optique - Travaux voirie	Page 25
➤ Rénovation de l'éclairage public - Le périscolaire	Page 26
➤ Le numérique à l'école	Page 27
➤ L'APA, c'est quoi ? - Espace multisports.....	Page 28
➤ Rappel civisme	Page 29
➤ Le Centre d'Action Sociale.....	Page 30
❖ La Vie Associative	Page 31
➤ Bonne retraite	Page 32
➤ Médaille d'argent pour le Comté - Amis boulistes.....	Page 34
➤ Larguer les amarres - Les infos de l'association des Parents d'Elèves.....	Page 35
➤ Petits échos du Club 3 Amitié Loisirs	Page 36
➤ Vers la Bretagne	Page 37
➤ Belle prise à la chasse - Comice agricole.....	Page 38
❖ Divers	Page 39
➤ Dates à retenir - Chez Cocotte.....	Page 40
➤ Echos de l'école Arc en Ciel	Page 41
❖ Instants Détente	Page 42
➤ Où est l'erreur ?.....	Page 43
➤ Souvenirs . . . Souvenirs . . . Quelques extraits du Tour du village.....	Page 44
❖ La Chorale La Cécilia	Page 45
➤ Rétrospective chronologique.....	Page 46

Le thème du Damprichard Info porte sur la chorale "La Cécilia".

Les informations et les photos ont été recueillies dans les archives de l'association.

Malgré les recherches, certaines personnes n'ont pas pu être identifiées,
nous comptons sur vous pour nous renseigner. Merci.

La photo du jeu des 7 erreurs fait partie de la collection de photos de Gaby.

Les Finances

Jubilé sacerdotal de l'abbé Jules POURCHET

Randevillers le 8 Août 1959

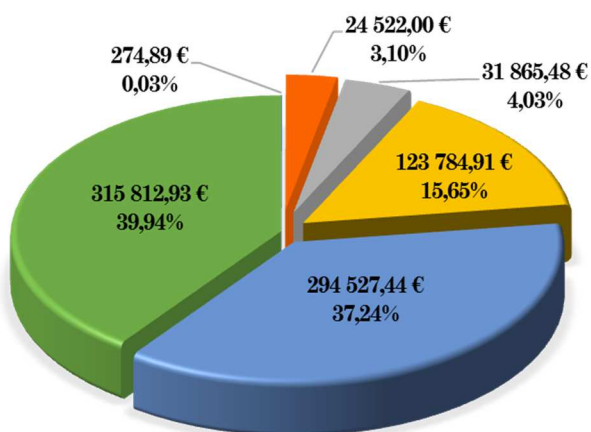


Liste des personnes présentes

- 1.Mme SALVI - 2.Françoise NAPPEY - 3.Thérèse SILVANT - 4.Marthe MAIRE
5.Christiane ROCHAT - 6.Odile MONNET - 7. Noëlle NAPPEY
8.Myriam GUILLAUME - 9.Renée GUILLAUME - 10.Marguerite CLEMENCE
11.Geneviève SILVANT - 12.Eliane MONNET - 13.Francette PETERMANN
14.Paule CHAPATTE - 15.Simone TODESCHINI - 16.Germaine BULIARD
17.Noëlle PETERMANN - 18.Henriette MAIRE - 19.Gabriel MONNET
20.Michelle NAPPEY - 21.Yolande PETERMANN - 22.Octave STORTZ - 23.Jean MAIRE
24.Eliane FARINE - 25.Charles MAIRE - 26.Madeleine HENZELIN
27.Ferjeux BOBILLER - 28.Jean (Jeannot) SANDOZ - 29.Marie-Claire MONNET
30.Nicole NAPPEY - 31.Mme Louis NAPPEY - 32.Thérèse MUNNIER
33.Etiennette MAIRE - 34.Louis GUILLAUME - 35.Éphrem SALVI
36.Lucien JEANNIN - 37.Marcel SANDOZ - 38.Louis NAPPEY
39.Abbé Pierre TISSOT (Curé de Damprichard) - 40.Jérémy ROMAIN
41.Mme Jérémy ROMAIN - 42.Dominique MAIRE

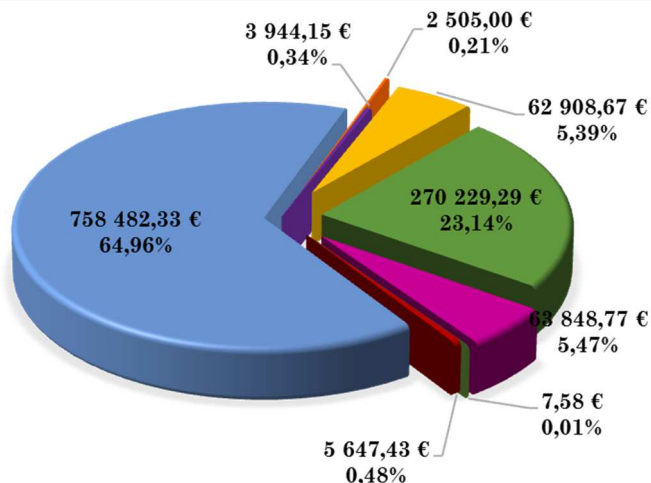
FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles - Total : 790 787,65 €



- **Charges à caractère général** : 37,24%
Eau, assainissement, électricité, combustible, carburant, fournitures administratives et scolaires, repas du périscolaire, frais en petit équipement, entretien, etc.
- **Charges de personnel** : 39,94%
Salaires, cotisations charges sociales, etc.
- **Atténuations de produits** : 3,10%
Reversement fond national garantie individuelle des ressources, fond national de péréquation des ressources, etc.
- **Autres charges de gestion courante** : 15,65%
indemnités des élus, service incendie, subventions aux associations, ludothèque, etc.
- **Charges financières** : 4,03%
Intérêts, etc.
- **Charges exceptionnelles** : 0,03%
Achat sur remboursement des sinistres, etc.

Recettes réelles - Total : 1 167 573,22 €



- **Dotations et participations** : 23,14%
Dotations globales de fonctionnement, solidarité rurale, versements budgets crédit-bail, forêts, taxes : professionnelle, foncière, d'habitation, etc.
- **Impôts et taxes** : 64,96%
Taxes foncière et d'habitation, cotisation de la valeur ajoutée des entreprises, taxe additionnelle aux droits de mutation, etc.
- **Produits services** : 5,39%
Redevances services périscolaire, occupation du domaine public, concessions cimetière, remboursement des charges, travaux des agents à l'extérieur, participations scolaires.
- **Produits exceptionnels** : 0,34%
Remboursement sur sinistres, etc.
- **Produits financiers** : 0,01%
Intérêts créances ESPM, etc.
- **Autres produits de gestion courante** : 5,47%
Revenus des immeubles (loyers logements, terrains), etc.
- **Atténuation de charges** : 0,21%
Remboursement, rémunération.
- **Reprise des amortissements et des provisions** : 0,48%
Subventions DETR



Compte administratif 2016

<u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses réelles - Total : 573 706,25 €	Recettes réelles - Total : 626 041,73 €
<p>399 460,03 € 69,63%</p> <p>145 712,08 € 25,40%</p> <p>28 534,14 € 4,97%</p>	<p>68 404,44 € 10,93%</p> <p>533 398,44 € 85,20%</p> <p>24 238,85 € 3,87%</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Immobilisation en cours : 69,63% Opérations d'équipements, etc. ■ Remboursement d'emprunts : 25,40% ■ Opération pour compte de tiers : 4,97% Voirie route départementale D43 (rue Farine) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recettes financières : 85,20% Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement, ■ Recettes d'équipement : 10,93% Subvention d'investissement. ■ Opération pour compte de tiers : 3,87% Aménagement D43 (rue Farine).



Budget primitif 2017

<u>FONCTIONNEMENT</u>		
Dépenses		1 596 171,39 €
Recettes	<i>(Dont 60 000 € de recettes de coupes de bois)</i>	1 596 171,39 €
<u>INVESTISSEMENT</u>		
Dépenses		2 172 354,64 €
Recettes	<i>(Dont 496 112,10 € d'écritures d'ordre de régulation d'inventaire)</i>	2 172 354,64 €



Principaux investissements pour 2017

- ✓ Réfection de la salle polyvalente 1 063 960,48 € TTC
- ✓ Rénovation du parc communal d'éclairage public 60 000,00 € TTC
- ✓ Ecole numérique 25 372,00 € TTC
(Équipement d'une classe mobile et de quatre tableaux interactifs à l'école primaire)



Taxes municipales 2017

Les taux des taxes et de la correspondance des sommes sont les suivantes :

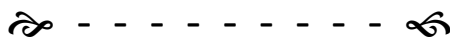
- ✓ Taxe d'habitation 14,61 % pour une somme de 324 926,00 €
 - ✓ Taxe foncière (bâti) 8,37 % pour une somme de 156 603,00 €
 - ✓ Taxe foncière (non bâti) 24,75 % pour une somme de 32 794,00 €
- Somme totale 514 323,00 €



Tarifs de location pour l'année 2017

Les tarifs de location des bâtiments communaux sont consultables en mairie.

Salle d'Honneur	2016	2017
Compagnie théâtrale de Damprichard, écoles, spectacle, conférence	Gratuit	Gratuit
Associations Damprichard	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures	60.00 €	62.00 €
Petite manifestation culturelle, ponctuelle, lucrative	100.00 €	102.00 €
Droits de places		
Forfait emplacement grand étalage (camion outils)	30.00 €	31.00 €
Forfait emplacement petit étalage (camion de pizzas, autres)	13.00 €	14.00 €
Manifestation à caractère exceptionnel	2.00 €	2.00 €
Forfait foires annuelles Saint-Jean, Saint-Martin	407.00 €	415.00 €
Terrasses < ou = 50 m ² (La Récré, Pizzeria)		20.00 €
Concessions cimetière		
Tombe simple 2 m ² : 15 ans	89.00 €	91.00 €
Tombe simple 2 m ² : 30 ans	178.00 €	182.00 €
Tombe double 4 m ² : 15 ans	178.00 €	182.00 €
Tombe double 4 m ² : 30 ans	356.00 €	364.00 €
Columbarium 1 case 0,125 m ² : 15 ans	706.00 €	720.00 €
Columbarium 1 case 0,125 m ² : 30 ans	1 060.00 €	1 081.00 €
Renouvellement columbarium : 15 ans	353.00 €	360.00 €
Renouvellement columbarium : 30 ans	530.00 €	541.00 €
Urne en terre 1 m ² : 15 ans	45.00 €	46.00 €
Urne en terre 1 m ² : 30 ans	90.00 €	92.00 €
Travaux réalisés par les Employés communaux		
Coût horaire par un Employé	31.00 €	32.00 €
Coût horaire avec le tracteur	43.00 €	44.00 €
Coût horaire avec remorque	8.50 €	9.00 €
Coût horaire avec gyrobroyeur	11.50 €	12.00 €
Coût horaire avec tondeuse, machine à peinture	19.50 €	20.00 €
Coût horaire petites machines, tailles haies	11.50 €	12.00 €
Coût du Master au km	0.85 €	0.90 €



Les Informations communales

Concert à la salle des Fêtes - Mairie de Damprichard - 1970



De gauche à droite

1^{er} rang : Fabienne MAIRE - Brigitte MAIRE - Marie-Christine GIGON
Geneviève FAIVRE - Andrée LOUVET - Bruno FLEURY
Bernadette VUILLEMIN

2^{ème} rang : Jean-Claude VIGIER - Marthe MAIRE - Véronique MUNNIER
Micheline MUNNIER - Irène SILVANT (cachée) - Michel PERRIOT-COMTE
Thérèse MUNNIER (cachée) - Michèle VIGIER - Gabriel MONNET
Paul MAIRE - Marie-Claire MONNET - Daniel VUILLEMIN
Marie-Noëlle MAIRE - Claude MUNNIER

On peut remarquer la présence de nombreux jeunes à la chorale.

Récapitulatifs des compte-rendu

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois. Un compte-rendu est édité après chaque séance. Il est affiché dans l'espace des publications de la mairie et consultable sur le site internet.



Compte-rendu du 6 février 2017

Courriers

Demande de M. JOSET, Président de l'association des Commerçants sédentaires du Pays de Montbéliard pour baisser le montant des droits d'occupation du domaine public lors des deux foires. L'assemblée ne souhaite pas diminuer le prix.

Remerciements pour les colis de Noël et présentation des vœux

- ✓ M. et Mme Bernard FEUVRIER
- ✓ M. et Mme Bernard PIERRE
- ✓ M. et Mme Ferjeux MOUGIN
- ✓ Mme Adrienne RACINE
- ✓ Mme Marie-Rose MAUVAIS

Décès

- ✓ Remerciement de la famille TRIBOULET pour les intentions lors du décès de Raymond
- ✓ Remerciement de la famille SILVANT pour les intentions lors du décès de Roger
- ✓ Remerciement de la famille CORDIER pour les intentions lors du décès de Monique
- ✓ Remerciement de la famille HAUFF pour les intentions lors du décès de Roger

I. FINANCES

Prise en charge des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif de 2017 : délibération N°01.02

Les dépenses d'investissement concernées correspondent à l'achat d'un stand pour le Comité des Fêtes et aux travaux de rénovation du logement situé à l'étage de la Poste.

- ✓ Achat d'un stand article 2188 (non affecté)..... 1 532.40 Euros
- ✓ Travaux au logement de la Poste 2138 (non affecté) 8 300.00 Euros

Total 9 832.40 Euros

M. André GARRESSUS précise que tous les volets ont été réparés par l'entreprise FRISSETTI.

Adhésion à l'Agence Technique Départementale d'appui aux territoires : délibération N°02.01

En effet, face à l'évolution des missions de l'Etat, le Département a décidé, en concertation avec les communes et les EPCI¹, de favoriser la création d'une structure dédiée à apporter une solution aux collectivités du Doubs dans le domaine de l'ingénierie publique.

¹EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Statut juridique et compétences :

Le choix s'est porté sur la création d'une agence, sous la forme d'un établissement public administratif. L'AD@T¹. Elle assurera des missions de bases qui auront pour objet d'apporter aux collectivités territoriales et aux EPCI² qui auront adhéré, une assistance de nature technique et juridique dans les domaines de l'aide à l'informatisation (logiciel, installation, formation et maintenance), de la délivrance de conseils juridiques.

Les membres d'adhérents à l'AD@T sont : le département, les communes, les établissements publics intercommunaux. Il est précisé que l'adhésion est volontaire et ne comporte pas de transfert de compétences.

- ✓ Le collège des conseillers départementaux (10 membres dont la présidente)
- ✓ Le collège des communes (5 membres)
- ✓ Le collège des intercommunalités (5 membres)

Dans le cadre de l'élaboration d'un projet de budget pour l'AD@T à l'occasion de ses premières années de fonctionnement, il a été envisagé sur la base d'une section de fonctionnement, s'élevant à 1 million d'euros, qu'une cotisation annuelle serait versée par les membres adhérents et calculée au prorata du nombre d'habitants. La grille tarifaire aux adhérents (HT), est la suivante :

1. Communes Syndicats EPCI

Adhérents AD@T	<u>Contribution annuelle</u> ⁴	<u>Contribution par habitant</u> (base populat.totale)	<u>Plafond</u>
Communes	100 €	0.60 €	5000 €
Syndicats	500 €	0.60 €	5000 €
EPCI	1000 €	0.60 €	5000 €

2. Pondération applicable uniquement aux Syndicats et aux EPCI

(Uniquement sur la cotisation par habitant)

- ✓ Population < à 10 000 habitants :
coefficient de pondération 0.50 tarif 0.30 €/Habitants.
- ✓ Population > à 10 000 habitants :
coefficient de pondération 0.20 tarif 0.12 €/Habitants.
- ✓ Population > à 50 000 habitants :
coefficient de pondération 0.10 tarif 0.06 €/Habitants.

3. Contribution de solidarité

(Collectivités ne bénéficiant pas du service informatique)

Agglomérations et Département du Doubs : 0.10 €/habitant (base population totale).

Enfin, les prestations supplémentaires fournies par l'AD@T seront facturées, dans les conditions fixées par le conseil d'administration.

La présente demande d'adhésion est justifiée par la volonté de bénéficier d'un service doté d'une ingénierie juridique et administrative dans les domaines de l'aide à l'informatisation, de la délivrance de conseils juridiques qui permettra à la collectivité de mener à bien techniquement et juridiquement les projets qu'elle souhaite engager dans les domaines précités.

Cette adhésion donnera ensuite accès aux prestations optionnelles qui seront proposées par l'AD@T.

Par conséquent, la somme à payer pour Damprichard est de 1 453.44 €.

¹ AD@T : Agence Départementale d'Appui aux Territoires

² EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

I. URBANISME

DPU¹

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles sur les parcelles cadastrées :

- ✓ AM N° 66, 6 rue du Crotot, pour une surface de 10 ares 41 ca à M. et Mme Walter Stéphane ROBIER.
- ✓ AD N° 241, 7 rue des Clos Magnin, de 8 ares 12 ca à M. Steeve BOBILLIER.
- ✓ AE N° 70, rue du Maréchal Leclerc et AE N°71, Au Village, pour des surfaces respectives de 1 are 15 ca et 1 are 88 ca à M. Johnny BRIQUEZ.
- ✓ AE N° 65, rue des Clos Magnin et AE N° 387 Au Village, pour des surfaces respectives de 15 ares 88 ca et 4 ares 7 ca à Mlle Valérie LUGINBUHL.

II. VOIRIE

M. Jean-Pierre JACOULOT présente le bilan de voirie des dépenses pour les années 2015 et 2016.

Dépenses	2015	2016
Investissement	65 667.38 € TTC	211 947.85 € TTC
Fonctionnement	33 132.00 € TTC	28 959.34 € TTC

Les dépenses en investissement en 2016 ont été subventionnées à hauteur de : 44 938,20 €.

III. PERSONNEL

Par courrier, M. Alain BERNARD demande de faire valoir ses droits à la retraite au 01/08/2017.

IV. INTERCOMMUNALITE

Transfert de la compétence PLU à la communauté de communes du Pays de Maïche : délibération N°03.01

Monsieur le Maire expose que les communautés de communes exercent de plein droit la compétence "PLU²", documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale" à compter du 27 mars 2017.

- ✓ Considérant que la communauté de communes existant à la date de la loi ALUR³, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi. Si, dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans mentionné précédemment, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'a pas lieu.
- ✓ Considérant que le POS⁴ de Damprichard est actuellement en phase de révision en PLU. Il n'est donc pas nécessaire de transférer la compétence du PLU à la CCPM⁵ pour devenir un PLU intercommunal : PLUI.

A l'unanimité le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes du Pays de Maïche et décide à l'unanimité de ne pas transférer la compétence du PLU à la CCPM.

¹ DPU : Droit de Préemption Urbain

² PLU : Plan Local d'Urbanisme

³ ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

⁴ POS : Plan d'Occupation des Sols

⁵ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

V. AFFAIRES DIVERSES

Plan guide de la commune

Mme Chantal DUBOC a rencontré un agent commercial de la Compagnie Générale d'Éditions Officielles pour réaliser un "plan guide" du village financé par les entreprises et les fournisseurs de la municipalité.



Compte-rendu du 6 mars 2017

Courriers - décès

- ✓ Remerciement de la famille TODESCHINI pour les intentions lors du décès de Simone.
- ✓ Remerciement de la famille MONNIN pour les intentions lors du décès de Dédé.
- ✓ Remerciement de la famille SANDOZ pour les intentions lors du décès de Jacqueline.
- ✓ Remerciement de la famille LEFEBVRE pour les intentions lors du décès de Michelle NAPPEY.

I. FINANCES

Bail de location de la parcelle de terre dite "La Joyeuse" : délibération N°04.03

Suite à l'achat de la parcelle de terre dite "La Joyeuse" par la commune au Centre Communal d'action sociale, il est nécessaire d'établir un bail au nom du nouveau propriétaire : la commune de Damprichard. La parcelle est cadastrée sections AC 10, AC 73, AC 82 et AC 83 pour une contenance de 93 ares et 73 ca. Il est précisé que le chemin d'exploitation est celui desservant les immeubles PAGNOT.

Vote du compte administratif 2016 : délibération N°06.03

Les résultats de ce compte sont en tous points identiques à ceux du compte de gestion de la Trésorerie.

Après examen et retrait de M. Anthony MERIQUE, Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget communal et des budgets annexes comprenant : lotissement "Au Finage" et Forêt. Les écritures de dissolution du budget "CCAS¹" seront intégrées dans l'affectation du résultat du budget communal 2017 ainsi que 20.4 % des écritures du budget du syndicat du triage des communes forestières de Damprichard.

Le tableau des attributions de compensation des charges transférées à la CCPM² : CVAE³, CFE⁴, IFER⁵ et CPS⁶, ci-après :

¹ CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

² CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

³ CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

⁴ CFE : Cotisation Financière des Entreprises

⁵ IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

⁶ CPS : Compensation de Participation aux Salaires

COMPTE ADMINISTRATIF 2016							
EN ID = R de clo d'I		1068 = ID+RAR		FR =R de clo de F -1068			
Libellés	Réalisations Fonctionn.	Réalisations Investis.	Restes à réaliser Investis.	Affectation résultats	Ecritures CCAS	Ecritures MF	
Budget Principal							
Recettes de l'exercice	1 175 484.62	630 363.72	15 036.00		7 862.51	23 570.85	IR
Dépenses de l'exercice	795 109.64	581 617.65	- 98 123.77		500.62	3 175.29	FR
Résultat exercice	380 374.98	48 746.07		- 214 542.25			001 ID
Reprise résultat 2015	288 887.92	- 263 288.32		- 297 630.02			1068 IR
Résultat de clôture	669 262.90	- 214 542.25	- 83 087.77	371 632.88			0027FR
CCAS	500.62	7 862.51					
	669 763.52	- 206 679.74					
MF	3 175.29	23 570.85					
TOTAL	672 938.81	- 183 108.89	- 83 087.77	- 183 108.89	001ID		
				- 266 196.66	1068 IR		
				406 742.15	002 FR		
Lotissement Au Finage							
Recettes exercice	-	-					
Dépenses exercice	-	-					
Résultat de l'exercice	-	-		98 595.66			001 ID
Reprise résultat 2015	-	- 98 595.66					
Résultat de clôture	-	- 98 595.66					002 FD
Budget Forêts							
Recettes de l'exercice	92 468.39	2 251.79					
Dépenses de l'exercice	23 268.83	2 885.27	- 11 215.35				
Résultat de l'exercice	69 199.56	- 633.48		- 3 589.92			001 ID
Reprise résultat 2015	-	- 2 956.44		- 14 805.27			1068 IR
Résultat de clôture	69 199.56	- 3 589.92	- 11 215.35	54 394.29			0
Budget CCAS							
Recettes de l'exercice	14 558.81	7 862.51					
Dépenses de l'exercice	14 725.74	-					
Résultat de l'exercice	- 166.93	7 862.51					
Reprise Résultat 2015	667.55	-		7 862.51			001 IR
Résultat de clôture	500.62	7 862.51		500.62			002 FR
SYND M F							
Recettes de l'exercice	120 039.20	115 000.00					
Dépenses de l'exercice	120 678.59	0.00					
Résultat exercice	- 639.39	115 000.00					
Reprise résultat 2015	16 204.54	543.40					
Résultat de clôture	15 565.15	115 543.40		15 565.15	002FR	20.40%	
				115 543.40	001IR	20.40%	

La CCPM a opté pour le passage en FPU¹ à compter du 01/01/2017. Il lui appartient de verser, à chaque commune "membre", une attribution de compensation. Pour Damprichard, le montant s'élève à 277 413.00 euros sur la base de 2016, soit :

- ✓ 112 312.00 euros de contribution sur la valeur ajoutée des entreprises CVAE
- ✓ 92 161.00 euros de contribution financière des entreprises CFE
- ✓ 65 429.00 euros de compensation de participation aux salaires CPS
- ✓ 5 357.00 euros d'indemnité forfaitaire des entreprises de réseaux IFER
- ✓ 108.00 euros de compensation de la fraction de recettes CFR

¹ FPU : Fiscalité Professionnelle Unique

II. URBANISME

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles sur les parcelles cadastrées :

- ✓ AE N° 65, 6 rue des Clos Magnin et AE N°87 pour une contenance respective de 15 ares 88 ca et 4 ares 7 ca à Mlle Valérie LUGINBUHL.
- ✓ AM N° 67, 4 rue du Crotot pour une contenance de 10 ares 13 ca à M. Quentin SCHOBERTH.
- ✓ AC N° 316, Au Village pour une surface de 1 are 13 ares 48 à "LA MIE COMTOISE"
- ✓ AM N° 17, 37 rue du Maréchal Leclerc pour une contenance respective de 9 ares 39 ca à Mme Adeline GILLIOT.
- ✓ AC N° 216, 2C rue des Charmes pour une contenance de 7 ares 48 ca à Mme et M. Chris Yves Marc SAUNIER.

Constitution d'une servitude de passage pour l'accès et les réseaux secs sur la parcelle communale cadastrée section AC N° 317 : délibération N°09.03

Dans le cadre de la vente de la parcelle de terrain à bâtir cadastrée AC N°316 par la SCI "AU FINAGE", au profit de la SCI « LA MIE COMTOISE », il y a lieu de constituer une servitude de passage pour l'accès et les réseaux secs sur la parcelle communale cadastrée section AC N° 317.

III. PERSONNEL

Poste d'ATSEM¹ : délibération N° 10.03

Création d'un poste d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe à compter du 01/04/2017, à 29/35 et suppression du poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe, sous réserve de l'avis favorable de la commission administrative paritaire du centre de gestion.

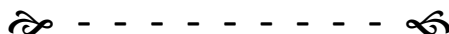
Poste d'Agent de Maîtrise : délibération N° 11.03

Création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal à compter du 01/04/2017, à temps plein et suppression du poste d'Agent de Maîtrise.

IV. INTERCOMMUNALITE

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du SIAP² : délibération N° 12.03

Après présentation du rapport, qui est public et permet d'informer les usagers du service, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du SIAP relatif à l'exercice 2015.



¹ ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

² SIAP : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Plateau

I. FINANCES

Décision du Maire N°1/2017

Réalisation des travaux de câblerie pour les tableaux interactifs à l'école primaire avec l'entreprise BALOSSI MARGUET SAS de Morteau pour un montant de 2 496.28 euros HT.

Décision du Maire N°2/2017

Achat d'un gazon synthétique pour le terrain multisports à KOMPAN de Dannemarie-les-Lys (77) pour un montant de 7 071.00 euros HT.

Choix de l'entreprise pour réaliser les travaux de rénovation du parc communal d'éclairage public : Délibération N° 17.04

- ✓ BALOSSI MARGUET : 168 651.00 € HT
- ✓ SPIE Serre les Sapins : 186 922.20 € HT
- ✓ CITEOS Ecole Valentin : 174 443.70 € HT

Sur avis de la commission, vote à l'unanimité pour retenir l'entreprise BALOSSI MARGUET pour les travaux de rénovation de l'éclairage public. Ceux-ci seront effectués à partir d'un accord cadre à bons de commande, d'une durée ferme de douze mois à compter de la date de notification au titulaire. Il est ensuite renouvelable tacitement, trois fois, par période de douze mois pour chaque période de reconduction.

Indemnités des élus : Délibération N°15.04

Le Maire propose de conserver le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions au maire au taux de 43 % et au taux de 9% pour les adjoints au maire de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique selon la grille autorisée pour une population de 1000 à 3499 habitants.

L'assemblée accepte, à l'unanimité, de conserver ces taux avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Revalorisation du montant du loyer de l'appartement de la Poste, suite à rénovation : Délibération N° 16.04

Suite aux travaux de rénovation et selon l'indice de référence du 2^{ème} trimestre des loyers de l'année précédente, le loyer de l'appartement situé à l'étage de la Poste est au tarif de 600 euros/mois, 25 euros/mois pour le garage et 50 euros/mois pour les frais d'avance sur charges.

II. URBANISME

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'immeuble sur la parcelle cadastrée :

- ✓ AE N° 407, rue des Rosiers pour une contenance de 8 ares à Mme et M. Valentin MARTIN.

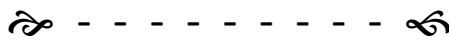
III. PERSONNEL

M. Alain BERNARD a quitté la collectivité le 20 juin officieusement (congrés + RTT¹), la date officielle de son départ sera effective le 1^{er} août 2017.

IV. AFFAIRES DIVERSES

Activités des associations durant les travaux de restructuration de la salle polyvalente

Un courrier sera envoyé à M. Michel DUQUET, Prêtre de Maîche, pour une demande d'utilisation de la maison paroissiale, située 5 rue Pasteur, pour les activités des associations pendant la durée des travaux de la salle polyvalente.



¹ RTT : Réduction du Temps de Travail

Etat civil du 1^{er} semestre 2017

NAISSANCES



12 janvier 2017 : Alicia CAILHOL
17 janvier 2017 : Hugo CONTE
31 janvier 2017 : Mathéo PIERRE
31 mars 2017 : Aria MERCIER
5 avril 2017 : Kylian HUMBERTCLAUDE
10 mai 2017 : Gustavo DIAS DOS SANTOS
17 mai 2017 : Arthur GARRESSUS
30 mai 2017 : Noé MAUVAIS
9 juin 2017 : Margot MASCHINO

MARIAGES

7 janvier 2017 : Magali SILVANT et Virginie BOUHÉLIER
1^{er} avril 2017 : Julien BARTHES et Flavie PREVOT
3 juin 2017 : Ludovic HOUSER et Elodie GIRARD



DECES



15 décembre 2016 : Germain FRANCHINI
9 janvier 2017 : Jean TATU
14 janvier 2017 : Aline CHAPATTE
28 janvier 2017 : Simone TODESCHINI
2 février 2017 : André MONNIN
3 février 2017 : Paula MARRUCHO
18 février 2017 : Michelle NAPPEY
11 avril 2017 : Alain CABOCEL
6 mai 2017 : Jean ROMAIN
13 mai 2017 : Frédéric FRÉZARD

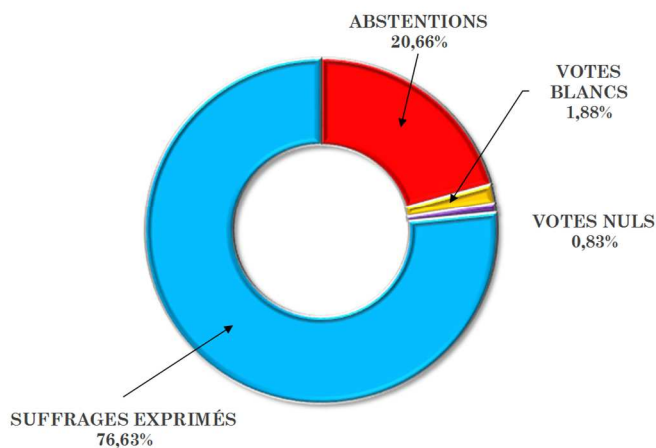
Elections présidentielles

Les habitants de Damprichard se sont rendus aux urnes pour voter aux élections présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

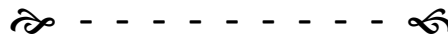
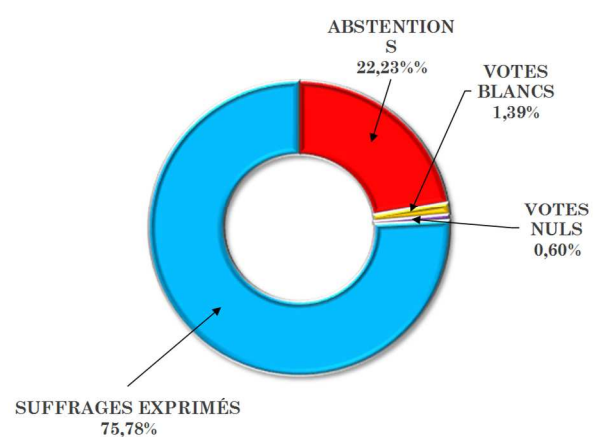
Scrutin du 23 avril 2017 :

	Damprichard		France	
	Nbre de voix	Nbre de voix (%)	Nbre de voix	Nbre de voix (%)
Electeurs inscrits	1 331		47 581 118	
Nombre de votants	1 056	79,34 %	37 003 546	77,77 %
Nombre d'abstentions	275	20,66 %	10 577 572	22,23 %
Votes blancs	25	1,88 %	659 302	1,39 %
Votes nuls	11	0,83 %	285 431	0,60 %
Suffrages exprimés	1 020	76,63 %	36 058 813	75,78 %

Damprichard

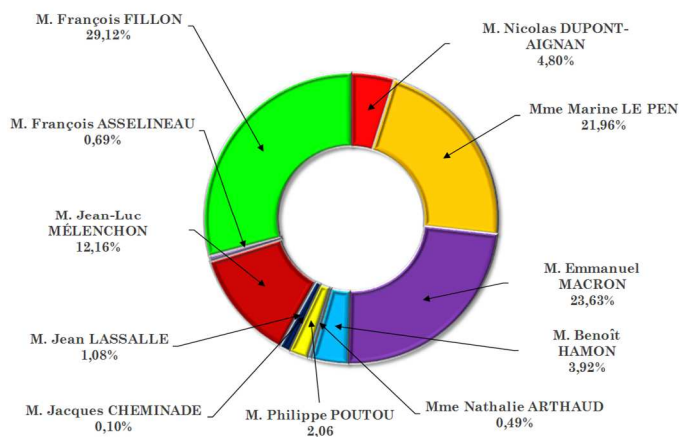


France

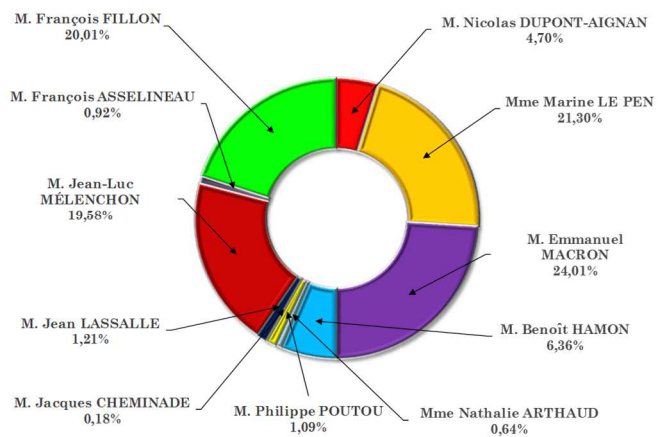


Résultats du 1^{er} tour :

Damprichard



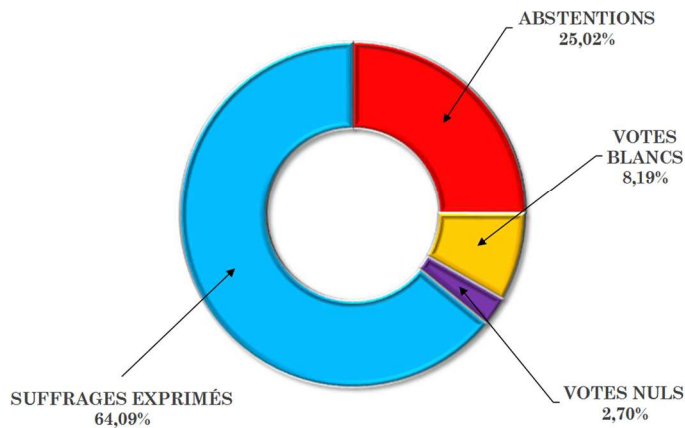
France



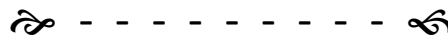
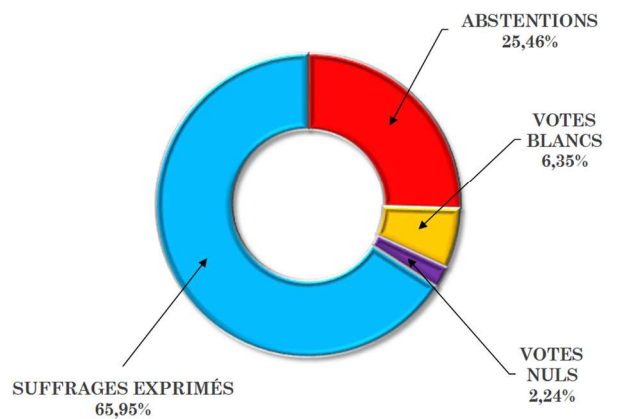
Scrutin du 7 mai 2017 :

	Damprichard		France	
	Nbre de voix	Nbre de voix (%)	Nbre de voix	Nbre de voix (%)
Electeurs inscrits	1 331		47 581 118	
Nombre de votants	998	74,98 %	35 467 327	74,54 %
Nombre d'abstentions	333	25,02 %	12 113 791	25,46 %
Votes blancs	109	8,19 %	3 021 499	6,35 %
Votes nuls	36	2,70 %	1 064 225	2,24 %
Suffrages exprimés	853	64,09 %	31 381 603	65,95 %

Damprichard

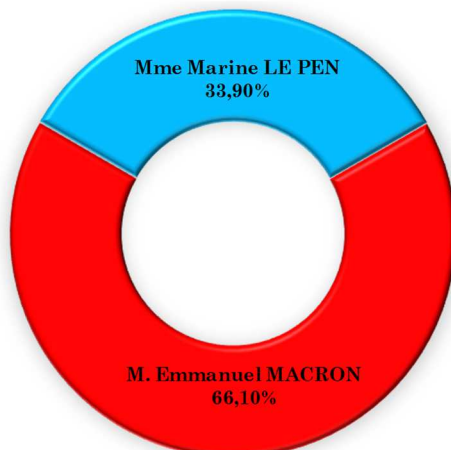


France

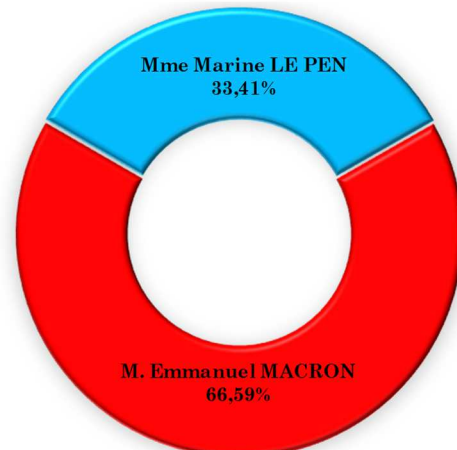


Résultats du 2^{ème} tour :

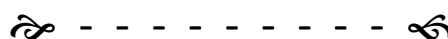
Damprichard



France



Au scrutin du second tour des élections présidentielles, M. Emmanuel MACRON est élu Président de la République avec 66.10 % des voix exprimées.



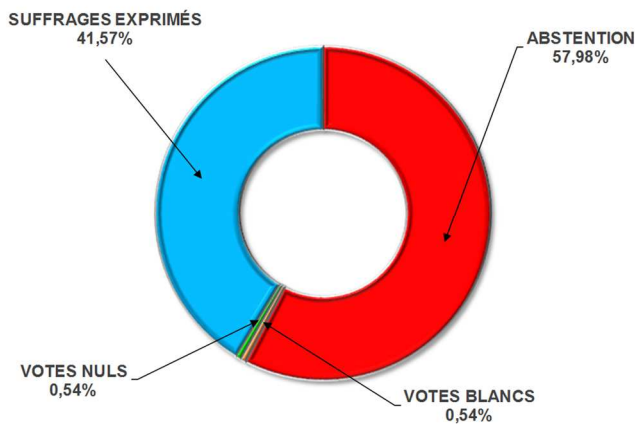
Elections législatives

Les habitants de Damprichard se sont rendus aux urnes pour voter aux élections législatives les dimanches 11 juin et 18 juin 2017.

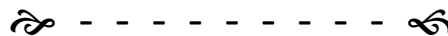
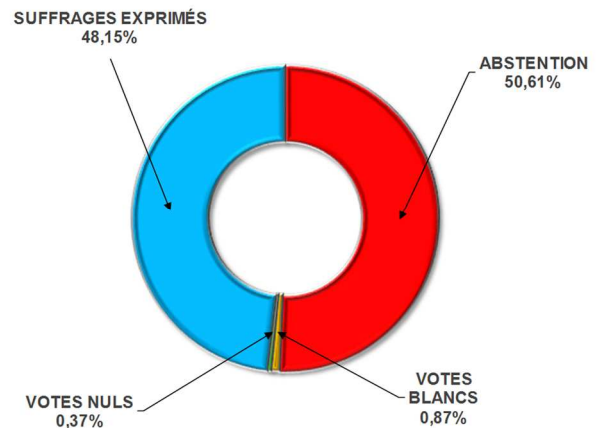
Scrutin du 11 juin 2017 :

	Damprichard		France	
	Nbre de voix	Nbre de voix (%)	Nbre de voix	Nbre de voix (%)
Electeurs inscrits	1 328		65 926	
Nombre de votants	558	42,02 %	32 560	49,39 %
Nombre d'abstentions	770	57,98 %	33 366	0,87 %
Votes blancs	3	0,54 %	576	1,39 %
Votes nuls	3	0,54 %	242	0,37 %
Suffrages exprimés	552	41,57 %	31 742	48,15 %

Damprichard

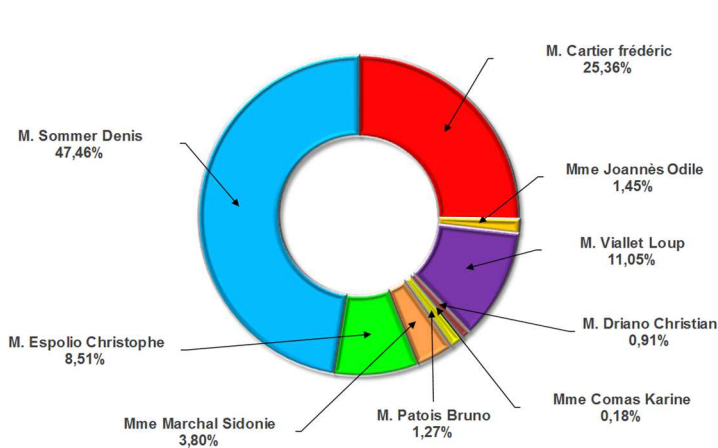


Doubs – 3^{ème} circonscription

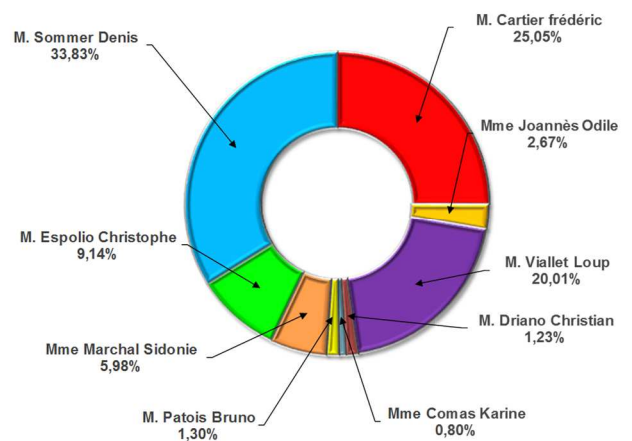


Résultats du 1^{er} tour :

Damprichard



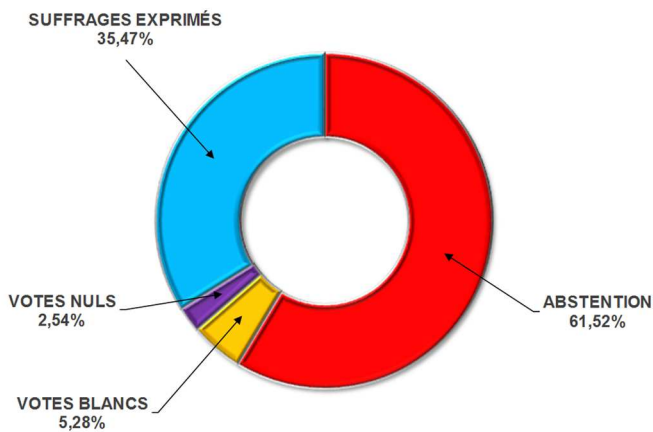
Doubs – 3^{ème} circonscription



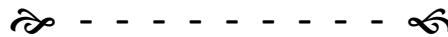
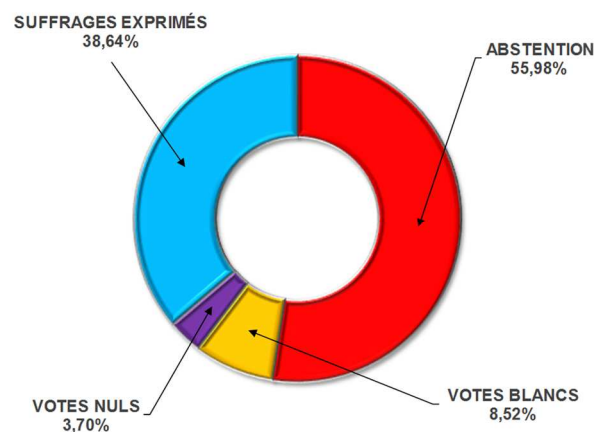
Scrutin du 18 juin 2017 :

	Damprichard		France	
	Nbre de voix	Nbre de voix (%)	Nbre de voix	Nbre de voix (%)
Electeurs inscrits	1 328		65 923	
Nombre de votants	511	38,48 %	29 017	44,02 %
Nombre d'abstentions	817	61,52 %	36 906	55,98 %
Votes blancs	27	5,28 %	2 471	8,52 %
Votes nuls	13	2,54 %	1 073	3,70 %
Suffrages exprimés	471	35,47 %	25 473	38,64 %

Damprichard

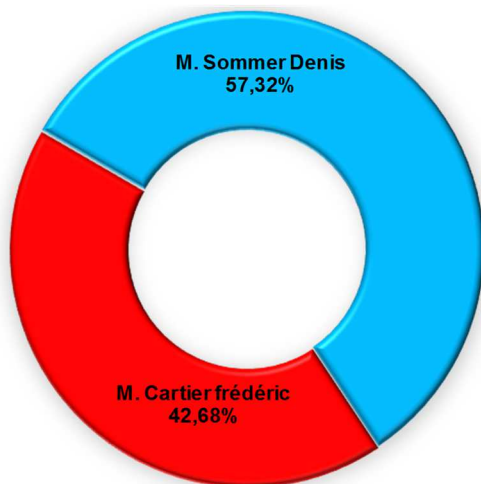


Doubs – 3^{ème} circonscription

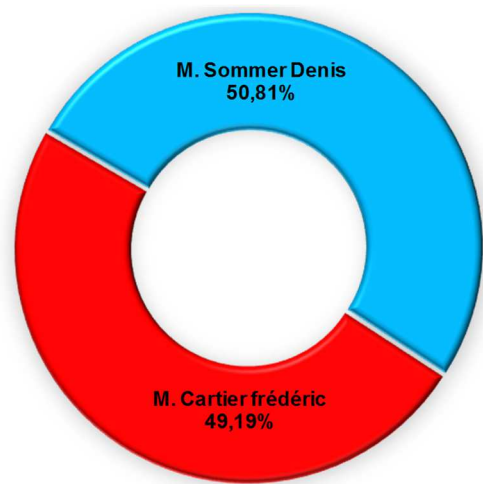


Résultats du 2^{ème} tour :

Damprichard



Doubs – 3^{ème} circonscription



Le candidat arrivé en tête à l'issue du deuxième tour est Denis SOMMER se présentant au nom de "En Marche" avec 50,81 % des suffrages exprimés dans cette circonscription où le taux de participation, lors du vote, a été de 44,02 %.



Vœux à la population

Le samedi 14 janvier 2017 Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population et notamment aux heureux parents de l'année 2016 dont les enfants ont reçu un cadeau offert par la municipalité.

Quelques 80 personnes ont bravé les nombreux centimètres de neige tombés en un temps record pour assister à cette cérémonie.

Chacun a pu entendre le bilan des activités de

l'année écoulée et des projets à venir.

Comme à l'accoutumée, ce moment de convivialité s'est achevé avec le partage du verre de l'amitié.



Repas de la Fête des Mères

Comme chaque année, c'est une très belle soirée qui attendait les mamans de Damprichard. Celle-ci s'est déroulée le vendredi 19 mai à la salle polyvalente. Une originalité qui a séduit les convives avec le repas sous forme de buffet offrant une multitude de plats variés et très copieux, suivis de succulents desserts, le tout préparé par M. MAGRI.

L'animation toujours appréciée de MUSIC AND SHOW a permis aux 150 mamans présentes de danser jusqu'à 3 heures.

A cette occasion, ont été fêtées la doyenne des

mamans, Mme Germaine LOUVET et la benjamine, Mme Auréliane MENDES, qui ont reçu un joli cadeau offert par la municipalité.

Un grand merci aux organisateurs, aux conseillers et aux bénévoles qui ont œuvré pendant la soirée.

A noter, qu'en raison des travaux de rénovation de la salle polyvalente, les repas des seniors et de la fête des mères n'auront pas lieu.

Cela ne sera que partie remise pour des festivités dans une nouvelle et belle salle !



Une récompense bien méritée !!!

Le vendredi 20 janvier 2017, Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard, après avoir présenté ses vœux à l'ensemble du personnel de la commune et aux membres de son Conseil municipal, a remis à Mme Christelle CARTIER et à Mr André GARRESSUS la médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale argent en reconnaissance de la tâche accomplie avec honnêteté et conscience professionnelle au bénéfice de la collectivité pendant vingt années de travail effectuées.

Petite anecdote

Christelle et André sont nés le 3 juillet, ils sont récompensés le même jour et pour le même nombre d'années de travail.

De 1989 à 2007, Christelle CARTIER a suivi un parcours professionnel au sein de l'Éducation Nationale dans différents établissements du secteur.

Depuis octobre 2007, elle occupe les fonctions de Secrétaire Générale à la mairie de Damprichard où elle assume avec

beaucoup de sérieux les missions qui lui sont confiées dans le cadre de ses responsabilités. Dynamisme, motivation et sa grande disponibilité envers les élus méritent les vives félicitations pour ces vingt années de labeur.

Le 8 mars 1971, André GARRESSUS est élu pour la première fois Conseiller municipal à la mairie de Belfays où il s'engage dans les commissions voirie et forêt. Il est à nouveau mandaté le 11 juin 1995 à la mairie de Rémondans où il s'investit dans plusieurs missions. Le 21 mars 2008, il est réélu à Damprichard, il rejoint les commissions bâtiment, voirie et personnel. Un nouveau mandat de 4^{ème} adjoint au maire lui est confié le 23 mars 2014. Ses charges sont importantes au sein de nombreuses commissions.

André est omniprésent ! Il est très actif, assidu et s'investit sans compter de son temps. Voilà une vie municipale bien remplie. André a œuvré dans trois communes depuis le 8 mars 1971. Vingt années effectives faites de bénévolat, de nombreuses heures de réunions et de multiples responsabilités qui méritent toutes les félicitations et un grand merci !



Carte d'identité : demande ou renouvellement

Depuis le 22 mars 2017, la carte d'identité nationale est devenue biométrique en Franche-Comté. Pour obtenir une nouvelle carte ou un renouvellement, la demande doit être faite auprès de la mairie de Maîche ou toute autre commune équipée du "dispositif de recueil d'empreintes digitales" déjà utilisé pour les passeports.

En parallèle, un dispositif de pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone est proposé sur le site officiel de l'administration française sécurisé : www.predemande-cni.ants.gouv.fr.

Sur ce site, les formalités d'utilisation du téléservice de pré-demande concernant la carte d'identité sont mises à la disposition des utilisateurs. Une fois votre dossier complété, un numéro de pré-demande vous est adressé.

Il faudra, ensuite, vous rendre à la mairie équipée du dispositif de votre choix pour finaliser votre dossier.



Le service récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande. Il vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes. Une dizaine de jours après, vous recevrez un avis sur votre téléphone portable pour prendre possession de votre carte d'identité.

Il est indispensable de prendre rendez-vous à la mairie de Maîche au 03 81 64 03 01

Le secrétariat de la mairie de Damprichard reste à votre disposition pour tous renseignements concernant cette démarche.

Les formalités sont actualisées sur le site de la municipalité à la page "vie pratique", puis à la section "démarches administratives".



RAPPEL

Dans le cadre des travaux de réfection de la salle polyvalente et du Foyer des Anciens, la structure sera fermée à partir du :

Lundi 11 Septembre 2017
pour une durée d'environ un an.

Des dispositions ont été mises en place pour permettre aux associations de continuer leur activité dans des conditions satisfaisantes.

Merci de votre compréhension.

Le réseau très haut débit ou la fibre optique

Depuis le mois d'avril, la circulation est quelque peu perturbée par les travaux de déploiement de la fibre optique. Cette technologie concerne le très haut débit ou fibre optique.



Le SMIX, Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, gère le déploiement de la fibre optique en partenariat, pour le gouvernement, entre le Département du Doubs et la Communauté de Communes du Pays de Maïche.

La mise en place de ce nouveau réseau nécessite la pose de chambres pour le

câblage souterrain au centre du village et de poteaux pour le réseau aérien. Pour les maisons individuelles, un boîtier est installé en limite de la propriété. Un coffret est placé à l'intérieur des collectifs.

Actuellement, tous les administrés bénéficient de l'ADSL, système actuel de communication à haut débit via un réseau cuivre. Vers la fin de l'année, la fibre optique sera disponible pour les usagers qui le souhaitent. Les réseaux restent en parallèle et chacun est libre de choisir, soit, continuer avec la box haut-débit, soit, opter pour la migration vers la fibre.

Une réunion publique sera proposée aux habitants de la municipalité pour vous renseigner sur l'utilisation de la fibre : ses avantages, son équipement spécifique, les opérateurs qui proposent ce service, les démarches à effectuer, ainsi que les éclairages à vos remarques.

Les modalités de cette réunion seront communiquées en temps utile.



Travaux de la voirie



Dans le courant du mois de mars, les membres de la commission Voirie ont sillonné les rues et les routes extérieures de la commune pour définir l'état de l'ensemble routier.

Les travaux de rebouchage des trous, à charge de la CCPM¹, de pose d'enduits (goudronnage) sur certaines parties de route, de réfection des voies endommagées, seront réalisés dans le courant de l'été.

La réfection de la route d'accès aux fermes SANDOZ et NAPPEY, au lieu-dit les Fosses, a fait l'objet d'une demande de subvention.



¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

Rénovation de l'éclairage public

Le Syndicat Mixte d'Energies du Doubs a réalisé en 2016 un diagnostic de l'éclairage public de la commune. Il en ressort que, pratiquement, toutes les armoires de commande sont à reprendre et à mettre en conformité ; que de nombreux secteurs du réseau sont obsolètes tout comme les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure qui sont à présent interdites.

Suite à ce constat, la municipalité a décidé d'un programme de rénovation étalé sur trois ou quatre ans, avec pour principal objectif, la maîtrise et la diminution de la consommation électrique. Effectivement, tous les points lumineux restaurés seront équipés de lampes LED 50 Watts. Le SYDED assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage en accompagnant la commune dans ce projet, subventionné à 44,9 % du montant HT plafonné à 60 000 € par an.



Au budget 2017, les élus ont voté une somme de 60 000 € pour réaliser l'opération prévue cette année.

L'entreprise BALOSSI-MARGUET de Morteau a été retenue pour effectuer ces travaux suite à l'appel d'offre. Le périmètre retenu pour 2017 est le suivant :

- Rue des Écoles, depuis la place du 3^{ème} RTA jusqu'au N° 33
- Rue Pasteur
- Rue des Villas
- Rue des HLM
- Place de la salle polyvalente
- Rue Louis Pergaud
- Rue Gustave Courbet
- Allée Marcel Pagnol
- Rue Marie Curie (en partie)

La réalisation des travaux est prévue pendant l'été.



Le périscolaire

A la rentrée 2017, le périscolaire reprendra ses activités, les : lundi, mardi, jeudi et vendredi, aux horaires identiques :



- 6 h 45 à 8 h 30
- 11 h 45 à 13 h 30
- 15 h 30 à 18 h

Les inscriptions se font au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Le coût du repas de midi (3,85 €) et du goûter (1,65 €) restent inchangés.

Par contre, une très légère augmentation, à hauteur de 1%, intervient au niveau des tranches horaires. Il en résulte une application des tarifs des différentes séquences de cette manière :

- ¾ d'heure à 1,73 € passe à : 1,75 €
- 1 heure à 2,26 € passe à : 2,28 €
- Le repas de midi + temps de garde à 7,84 € passe à : 7,88 €
- Le goûter + temps de garde à 3,37 € passe à : 3,40 €



Le numérique à l'école . . .

On le constate tous les jours, le réseau internet et ses dérivés informatiques deviennent des outils incontournables au quotidien. Il en est de même pour les programmes scolaires qui sont adaptés avec des formations numériques très précises.

A Damprichard, des tableaux numériques ont été installés dans quatre classes de l'école primaire "Les Marronniers". Ces écrans interactifs sont complémentaires avec la valise mobile de quinze tablettes qui a été mise à la disposition des élèves en décembre 2016 par la municipalité.

Qu'en est-il au juste ? Les tableaux de grandes dimensions, 1,40 m x 2,00 m, sont blancs et adaptés pour l'écriture au Velléda. Les vidéoprojecteurs interactifs positionnés au-dessus du panneau central sont connectés à des ordinateurs. Ils sont équipés avec des applications spécifiques et conseillées par l'Education nationale dans le cadre de l'enseignement. Le système de Wifi permet de projeter l'écran des tablettes sur le tableau.



Ainsi, les élèves travaillent dans de bonnes conditions pédagogiques, ils bénéficient d'une excellente visibilité même depuis le fond de la classe, ils partagent en commun leurs travaux affichés sur le tableau. Ces équipements permettent aux enseignants de visualiser et de contrôler d'un coup d'œil les exercices réalisés par la classe.

La concrétisation de ce projet numérique représente un objectif important pour les élus qui souhaitent offrir aux enfants de Damprichard la possibilité de franchir le passage vers le collège dans des conditions optimales.

Comme vous le savez sans doute, l'Education nationale a établi, également, des initiations à l'informatique dans les programmes éducatifs des écoles maternelles. Les classes de l'école "Arc en Ciel" sont, actuellement, outillées de six ordinateurs dont trois portables fournis par la municipalité en 2014. Trois autres seront installés pour la prochaine rentrée de septembre.



L'APA . . . C'est quoi ?

L'APA¹ est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne : se lever, se laver, s'habiller ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.

- L'APA à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester dans son logement malgré la perte d'autonomie.
- L'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD².

L'APA est versée par le Conseil départemental.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'APA ?

- Etre âgé de 60 ans ou plus,
- Résider en France de façon stable et régulière,
- Etre en perte d'autonomie, c'est-à-dire avoir un degré de dépendance évalué comme relevant du GIR³ 1, 2, 3 ou 4 par une équipe de professionnels du Conseil départemental.



Il n'y a pas de conditions de revenus pour bénéficier de l'APA. Si vous remplissez les conditions d'âge, de résidence et de perte d'autonomie, vous pouvez ainsi bénéficier de l'APA quelles que soient vos ressources financières. En revanche, le montant attribué dépend du niveau de celles-ci. Au-delà d'un certain niveau de revenus, une participation progressive vous sera demandée.

L'APA ne peut pas être cumulée avec les prestations suivantes : la PCH⁴ l'aide-ménagère à domicile, les aides des caisses de retraite. Pour tout renseignement contacter le :

Conseil départemental du Doubs

7 avenue de la Gare-d'Eau

25031 BESANÇON Cedex

Site Internet : <http://www.doubs.fr>

Téléphone : 03 81 25 81 25



Espace multisports

La structure a été installée sur l'un des deux terrains de tennis au début du mois de mai, l'agencement multisports remporte un vif succès.

Elle permet de pratiquer plusieurs activités sportives et fait le plaisir des adolescents du village. Bien sûr, nous comptons sur eux pour en prendre bien soin.



¹ APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

² EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

³ GIR : Groupes Iso-Ressources

⁴ PCH : Prestation de Compensation du Handicap

Rappel civisme . . .

Etre un bon citoyen dans mon village c'est entre autres :

Respecter la vitesse de circulation et notamment
faire attention aux sorties des écoles.



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Tenir son animal en laisse et ramasser
ses besoins « nos trottoirs ne doivent
pas devenir des crottoirs . . . »



**LES ANIMAUX DOIVENT
ETRE TENUS EN LAISSE**



Respecter les horaires d'utilisation
d'engins bruyants et de tontes :

Lundi au vendredi de :..... 8h30 à 12h - de 14h à 19h30

Samedi de :..... 9h00 à 12h - de 15h à 19h30

Dimanche et jours fériés de :..... 10h à 12h

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale



Communauté de Communes du Pays de Maïche
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Suite à l'extension de son territoire, la Communauté de Communes du Pays de Maïche a repris à son actif la compétence de

l'action sociale avec la création du CIAS¹ : Centre Intercommunal d'Action Sociale. Auparavant, l'ensemble de cette activité relevait du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale qui a été dissout au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'Administration est dirigé par le Président, Régis LIGIER et le Vice-Président, Gérard MAUVAIS.

Il est formé de 19 membres :

1. André BESSOT : Conseiller communautaire, Maire de Fleurey
2. Françoise BEURET : Elue des Terres de Chaux
3. Robert BILLOD-MOREL : Président de l'ADAPEI²
4. Odette BONNOTTE, Membre de l'association "Les Vergers de Montjoie"
5. Hubert BRIQUEZ : Conseiller communautaire, Maire de Vauclusotte
6. Bernard BROGNARD : Membre de l'association "Autonome de Solidarité Laïque du Doubs"
7. Bernadette DELAVELLE : Conseillère communautaire
8. Jacqueline DELAVELLE : Membre de l'association "AZAE"
9. Chantal DUBOC : Membre de l'association "Club 3 Amitié Loisirs"
10. Gérard GENTIT : Conseiller communautaire, Maire de Cernay l'Eglise
11. Magalie LAMBERT-PRETOT : Vice-Présidente de la CCPM, Maire des Plains et Grands-Essarts
12. Marcel LEFEBVRE : Membre de l'association "lien par le microcrédit"
13. Régis LIGIER : Président du Conseil communautaire
14. Jean-Pierre LOCATELLI : Membre de l'association "Les Restos du Cœur"
15. Gérard MAUVAIS : Conseiller communautaire, Maire de Trévillers
16. Paul MOUREAUX : Conseiller communautaire, Maire de Burnevillers
17. Jeannine PIERRE : Membre de l'association "La Banque Alimentaire"
18. Muriel PLESSIX : Conseillère communautaire
19. Véronique SALVI : Conseillère communautaire

Le CIAS assume de nombreuses actions, notamment : les aides aux personnes en difficulté sans enfant, les services aux personnes âgées, le portage des repas à domicile, la gestion du relais des assistantes maternelles, la mise en place de l'Accueil de Loisirs sans hébergement des enfants au mois d'août, etc . . .

En tant que propriétaire des locaux de la MARPA³ il veille au bon fonctionnement de l'établissement.

L'assistante sociale assure une permanence à la Mairie de Damprichard tous les jeudis à partir de 14 heures.

Pour tous renseignements, contacter le CIAS au : 03 81 64 04 85.



¹ CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

² ADAPEI : Association Des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés

³ MARPA : Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

La vie associative

60^{ème} anniversaire de "La Cécilia"

28 et 29 octobre 1989



De gauche à droite

Michel PERRIOT-COMTE, Président de "La Cécilia" - Thérèse MUNNIER
Louis NAPPEY, ancien dirigeant, ancien maire, doyen/messieurs
Reine BARBIER, doyenne/dames - Père JAN, prêtre desservant (masqué)
Père ROGNON ancien vicaire - Irène SILVANT - Père TISSOT, ancien curé (1946/1974)
Roger SILVANT - Père CHARDON, ancien curé (1974/1983) - Jean SANDOZ
Geneviève SANDOZ - Pierre MUNNIER - Denise MAIRE - Paul MAIRE
Étiennette MAIRE - Jean MAIRE - Hélène MONNET - Gabriel MONNET
André TRIBOULET, Maire de la commune, ancien choriste

Bonne retraite !

Le 29 avril 2017, les Sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Damprichard se sont réunis pour fêter dignement le départ en retraite des Sapeurs-pompiers de leur cher ami Roland DUPONT, en présence :

- ✓ De Monsieur le Maire de Damprichard, Anthony MERIQUE,
- ✓ Du Capitaine Anaël BOUCHOT, représentant le Chef de groupement Est du SDIS¹ du Doubs,
- ✓ Du Capitaine Frédéric MAURICE, Président de l'Union Départementale des Sapeurs- pompiers du Doubs,
- ✓ Du Capitaine Claude VIENOT, chef du Centre de Secours renforcé de Maîche, accompagné de ses adjoints,
- ✓ Des représentants du Centre de Secours de Charquemont,
- ✓ Des anciens Sapeurs-pompiers de Damprichard,
- ✓ De leur famille.

Roland s'est engagé dans le corps des Sapeurs-pompiers de Damprichard le 1^{er} décembre 1982, recruté à l'époque par le Sous-Lieutenant Emile BOUQUET.

Il a obtenu successivement le BNS², le brevet de Réanimation et le Brevet Secours Routier.

Il a été nommé Caporal en 1997 et Caporal /Chef en 2000.

Il a reçu le grade de Sergent Honoraire lors de la cérémonie de départ en retraite, le 29 avril 2017.

En 34 ans de service, il a connu trois chefs de centre. Il a conservé un état d'esprit exemplaire, toujours très disponible pour répondre à chaque coup de bip. Son engagement opiniâtre lui a valu bon nombre de journées d'astreintes et d'heures passées à assurer le bien-être d'autrui. Un choix partagé par sa famille, son épouse

Christiane dit "Kiki" et son fils Mathias, solidaires de ces contraintes nécessaires, souvent méconnues du grand public.

Pendant toutes ces années, Roland a connu l'évolution du centre en débutant avec un camion dont la cabine avait été coupée pour pouvoir rentrer dans le garage sous l'école maternelle, pour finir avec un parc de véhicules flambant neuf et une caserne plus fonctionnelle.

En 1995, en tant que conseiller municipal de la commune, il a beaucoup soutenu le nouveau Chef de centre, Éric. Il était un pilier et il a été un exemple pour les dernières nouvelles recrues Sapeurs-pompiers qui ont travaillé avec lui (PAPY ROLAND comme ses amis le surnomment).

Au cours de sa carrière, il a reçu six médailles, dont une lors de son départ en retraite de la part du Président de l'Union Départementale, Frédéric MAURICE.

Roland DUPONT, ce sont bien sûr toutes ces anecdotes qui font de lui un équipier très apprécié :

- ✓ L'entendre demander "quand est-ce qu'on mange, on mange quoi et on mange où ?" lors de chaque grosse intervention.
- ✓ Raconter des histoires drôles pendant le trajet en direction de l'hôpital, où la victime se sentait beaucoup mieux arrivée aux urgences.
- ✓ Ses expressions avec l'accent de chez lui, le département de la Vienne : "Eh bin couillon !"



¹SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

²BNS: Brevet National de Secourisme

Lors de sa dernière semaine de garde, il a été bipé pour un départ "secours à victime" à la Maison des Jeunes à Damprichard. Il s'agissait d'un faux départ préparé par ses collègues, et il se méfiait, car le même genre de surprise avait été faite à Michel un an auparavant. Roland est monté dans le VSAV avec ses collègues de garde et s'est dit "on démarre, c'est du sérieux". Tous les autres pompiers du centre l'attendaient pour lui faire une haie d'honneur sous des applaudissements nourris pour le remercier de toutes ces années passées parmi eux.

Deux jours après, donc le 19 janvier à 23h59, il aurait dû "raccrocher le casque et les bottes" pour la retraite, mais non, Roland a fait du RAB, il se trouvait dans le VSAV à minuit pour le transport d'une victime vers le centre hospitalier. Pompier jusqu'au bout !

Il est difficile de considérer Roland comme retraité, lui, l'actif permanent, mais chacun se rassure en se disant que ce n'est que la retraite d'activités opérationnelles. Et tous ses collègues savent qu'ils peuvent encore compter sur lui, comme par exemple faire la popote lors des retours d'interventions ou d'autres activités.

Il peut désormais s'occuper de son chalet, de ses poissons et de sa femme !

Une page se tourne, Roland va maintenant intégrer l'équipe des anciens Sapeurs-pompiers de Damprichard et du Doubs, toujours prêt à intervenir . . .mais cette fois pour faire la fête !

Roland a fait beaucoup et il manquera beaucoup à ses collègues.

Encore Merci à lui et bonne retraite, bien méritée.



Médaille d'argent pour le Comté !!!

Belle médaille d'argent obtenue au concours général agricole du salon de l'Agriculture de Paris pour le Comté de la Coopérative des Fermiers du Haut-Doubs de Damprichard.

Déjà médaille de bronze en 2012 et d'argent en 2013, la coopérative récolte à nouveau une médaille d'argent en 2017 pour un Comté fabriqué en août 2016.

Quelques chiffres :

7,5 millions de litres de lait sont collectés par an, dont 75 % sont destinés à la fabrication du Comté et le reste pour le Morbier et la Raclette.

Les collectes sont réalisées sur cinq communes, dont Damprichard, auprès de 42 sociétaires, représentant 23 exploitations.

Cette récompense revient à toute une équipe pour le travail accompli par l'ensemble de la chaîne de fabrication, à commencer par les éleveurs qui prennent soin de leur troupeau pour obtenir un lait de qualité et surtout le savoir-faire du maître fromager Christophe KRASAUSKAS présent depuis sept ans et du second fromager Adrien MUNNIER.

L'affinage est réalisé par la cave "Juramonts" à Poligny dans le Jura, la commercialisation est assurée par "Monts et Terroirs". Neuf personnes travaillent au sein de la coopérative fruitière, présidée par M. Thierry STORTZ.



Vincent DEGOIS - Christophe KRASAUSKAS
Jérôme FAIVRE - Thierry STORTZ
Anthony FAIVRE

Des visites guidées avec dégustation peuvent être organisées. Pour plus d'informations, contacter le 03 81 44 21 60.

La fromagerie de Damprichard propose, depuis son site, la vente en ligne de ses fromages. Le magasin est ouvert tous les jours de la semaine. Retrouvez tous les renseignements sur le site : www.comte-damprichard.com



Amis boulistes

Le club Pétanque Loisir Damprichard a repris ses activités les jeudis à partir de 18h30 et les dimanches à partir de 14h30 sur le terrain de pétanque, près de la buvette du foot, si le temps le permet.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 4 mai 2017. Les inscriptions pour l'année sont de : 15 € par adulte et de 5 € par enfant âgé de plus de 7 ans.

Pour tous renseignements, contacter M. Christophe LOMBARD, le Président, au :

06 81 91 37 71 ou par email : petanqueloisirdamprichard@gmx.fr



Gilles CHOPARD - Jean-Michel LAVILLE
André PARREAUX - Marie-Jeanne GUYOT

Larguer les amarres !



Toujours fidèle à son habitude, la Compagnie Théâtrale de Damprichard a tenu en haleine son auditoire avec l'interprétation de la comédie " Larguer les Amarres" de Jean-Claude MARTINEAU.

Les cinq représentations ont rassemblé les nombreux spectateurs qui ne tarissaient pas d'applaudissements pour le merveilleux

talent des artistes. Le ravissant et beau décor invitait d'emblée l'auditoire à partager un moment authentique quelque part sur la côte bretonne . . .

Félicitations à l'ensemble de la Compagnie Théâtrale pour ces moments de pur bonheur.



Quoi de neuf à l'association des Parents d'Elèves

Depuis septembre 2008, l'association des Parents d'Elèves organise des manifestations au profit des enfants des écoles maternelle et primaire, notamment : le loto pour les enfants, la vente de fleurs de Toussaint et de printemps.

Elle permet également aux enfants de passer des moments conviviaux lors de la soirée disco-sirop, de la kermesse, de la fête de la musique et du pique-nique de fin d'année.

Les bénéficiaires des animations aident au financement des voyages scolaires de fin d'année, aux projets annuels et à l'achat de nouveaux matériels.

La fête de la musique s'est déroulée le samedi 24 juin 2017 sur le parking de la salle polyvalente à partir de 16 heures. Cette année, de nouvelles activités, de nouveaux jeux et un atelier maquillage ont été mis en place pour redonner un nouveau souffle à cette journée. Un DJ a animé la soirée. Le grand tirage de la tombola s'est déroulé ce même jour avec, en premier lot, un Thermomix.

Les Parents d'Elèves remercient les habitants de Damprichard pour leur participation.



Petits échos du Club 3 Amitié Loisirs

L'association compte, à ce jour, 153 adhérents, actifs et d'honneur. Le club est ouvert le mardi et le jeudi de 13 heures 30 à 18 heures.

Des parties animées de tarot, de belote, de rami, des jeux de société, de scrabble, etc . . . se disputent dans la bonhomie.

De nombreuses activités sont mises en place : la marche, la danse, le bricolage, l'informatique. D'autres animations sont proposées, notamment pour la rentrée, une conférence sur les "Proches Aidants" est prévue. Il est envisagé un atelier sur la conduite à tenir en cas d'accident ou de personne en difficulté, il serait animé par les moniteurs des Sapeurs-pompiers.

Diverses organisations ont été programmées tout au long de l'année écoulée, telles que : anniversaires, fête de Noël, kermesse annuelle, concours de tarot et de pétanque, loto interne, rencontres intergénérationnelles avec les élèves de

l'école Arc-en-Ciel, journées de l'Amitié chez les clubs amis et en mai sortie formidable à Gérardmer. Enfin, pour terminer cette saison, la friture a réuni un grand nombre de participants.

Le 1^{er} juillet, le club a fermé ses portes pour les vacances. La reprise fixée au 1^{er} septembre reprendra ses activités à la "Maison des Jeunes". Pour certains des habitués, ce sera un retour vers les années 1960-1970.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle polyvalente et du foyer, la municipalité met à la disposition de l'association des salles à la "Maison des Jeunes". Elle est située chemin de l'Ecole Buissonnière, derrière l'école maternelle. L'accès "à pieds" se fait depuis la rue des Ecoles et la rue Pasteur.

Pour rejoindre le Club 3 Amitié Loisirs, contacter, le Président, Etienne BOBILLIER, au 03 81 44 26 68 ou 06 41 86 79 74.



Vers la Bretagne

Du 7 au 14 juillet, trente enfants de Damprichard sont montés joyeusement dans le bus pour retrouver leurs homologues bretons. Les échanges entre les enfants fonctionnent très bien.

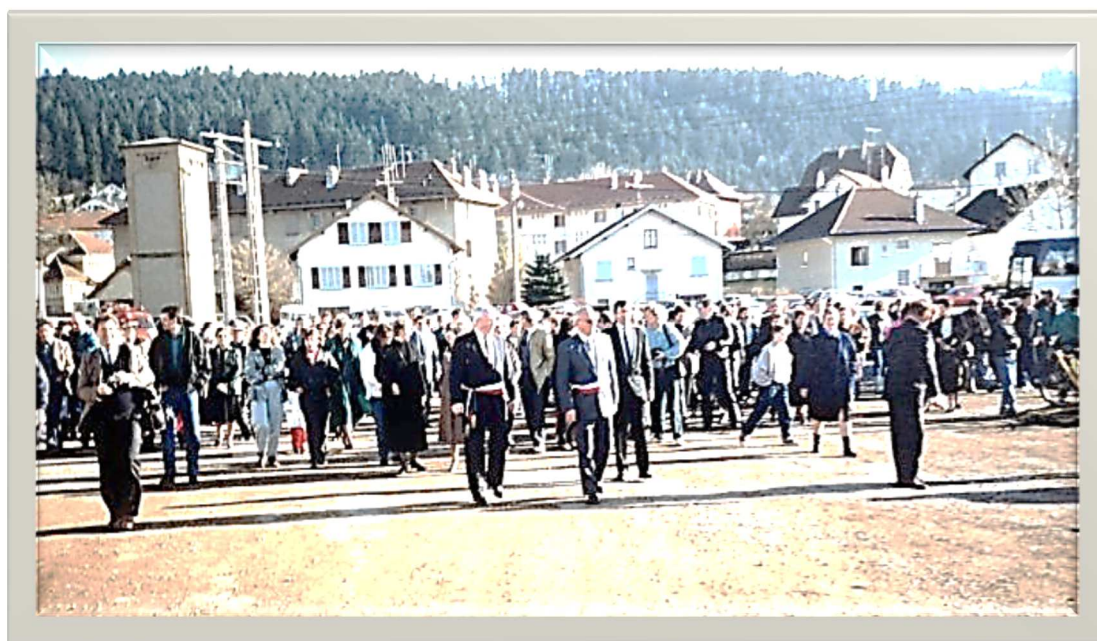
Les membres du Comité de Jumelage de Damprichard lancent un appel pour relancer les échanges inter-associations avec les familles bretonnes.

Le Jumelage de Damprichard fêtera l'année prochaine les 30 ans d'amitié et de partage avec les amis bretons. Ces 30 années ont vu nos aïeux partir, nos enfants grandir, nos villages changer sans que cette fraternité qui nous lie soit atteinte.

Que de souvenirs neigeux ou ensoleillés, de bains de mer, de chutes à ski, de fous rires, de bons moments passés ensemble. Que cela continue !!!

Le 12 novembre 1988, de nombreux habitants de Damprichard se souviennent de cette journée mémorable : la signature de la charte du jumelage des municipalités de Damprichard et de Locmaria-Plouzané.

André TRIBOULET et Yves RIOU, Maires des deux communes, sont entourés : d'Edith ROSSI, du Représentant de WEMBURY (ville jumelée avec Locmaria-Plouzané), de Auguste CLOASTRE (1^{er} Président du Jumelage de Locmaria-Plouzané) et Gabriel GUENOT (Président du Comité de Jumelage de Damprichard).



Les élus et les administrés se retrouvent à la salle polyvalente pour partager le pot de l'amitié.



Belle prise à la chasse !

Il est un record à vous faire partager . . . Le 3 novembre 2016, à la combe Jean Vienot, un sanglier de 147 kilos a été prélevé par M. Vincent PERRONY, seul, avec sa fidèle chienne teckel, Furia. La "belle bête" fait partie des 10 plus beaux sangliers de France !

Ce gros sanglier, tué par Vincent, a été ramené par le paysan. En récompense, il a reçu un gigot de l'animal.

Compte tenu des dégâts occasionnés par les sangliers, tous les chasseurs prennent de leur temps pour reboucher les trous et clôturer les champs de céréales.

La société de chasse compte actuellement 36 adhérents.

Bravo à nos chasseurs !



De gauche à droite

Accroupis : Vincent PERRONY - Vincent CHOPARD
Bruno PRUDHON
Jean-Claude PARRENIN

Debouts : Germaine RONDOT
Jean DOS SANTOS - Mady ARRIGONI
Gilles CHOPARD - Jean-Louis ARRIGONI



Comice Agricole

Le 30 septembre, Damprichard aura le plaisir d'accueillir le Comice Agricole organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes et le concours de diverses associations.

Nous vous attendons nombreux pour assister à

cette manifestation qui se tiendra sur le parking face à la zone de stockage de la scierie BULIARD.

Au programme, la présentation des bovins suivie du traditionnel défilé, de nombreuses animations et les stands repas et buvette.



Divers

60^{ème} anniversaire de "La Cécilia"

28 et 29 octobre 1989



De gauche à droite

Pascaline SCHELL - Thérèse MUNNIER - Ginette MONNET - Michèle MOUREAUX
Sophie PERRIOT-COMTE - Patricia COULOT - Nadine LOICHOT - Corine JEANNERET
Blandine MONNET - Ginette LOUVET - Péguy RACINE - Christelle MONNET
Catherine SILVANT - Mauricette SCHELL - Mickey NAPPEY

Dates à retenir

Trail (organisé par le Ski Club)

Dimanche 10 septembre.....Salle polyvalente

Comice de Maïche (organisé par les agriculteurs)

Samedi 30 septembreTerrain en face de la Scierie BULIARD

Foire Saint Martin

Dimanche 5 novembre..... Place du village

Concert Sainte Cécile et la chorale La Cécilia

(organisé par le l'Harmonie L'Avenir)

Samedi 25 novembre Damprichard

Noël au village

Samedi 16 décembre..... Place du village



Chez Cocotte



Depuis quelques mois, "Chez Cocotte" propose des ventes de plats, faits maison, à emporter.

Les plats sont préparés à son domicile, 2 rue Grammont, qui fait office de dépôt-vente le matin de 8h30 à 11h30 et le soir de 16h à 20h30.

Les produits sont frais. Ils sont achetés aux commerçants du Plateau, d'origine française. Ces mets sont vendus dans des barquettes 100% biodégradable et micro-ondables.



Réservations au 09 54 80 16 47

Prochainement, les plats seront vendus dans son Food Truck, le midi de 12h00 à 13h15, sur les parkings, à proximité des entreprises locales.



Echos de l'école Arc en Ciel

Depuis janvier, beaucoup d'activités ont occupé les "P'tits Loups" de l'école maternelle : le carnaval de Maîche, la rencontre sportive aux Ecorces, la journée au Centre Nature de Charquemont en clôture de la découverte de la forêt, la classe "poneys" toujours si appréciée, l'escapade d'une journée au parc "Petit Prince en Alsace, la fête de la musique, etc. . .

Puis, le spectacle de fin d'année où les parents ont pu découvrir les talents en herbe de leurs jeunes enfants et apprécier les travaux réalisés tout au long de l'année scolaire.



Classe poneys - 4 et 5 mai



Sortie en forêt du Côtard

Le 13 mai, la journée "portes ouvertes" où 76 inscriptions ont été enregistrées. Les futurs élèves se répartissent dans les trois classes, de cette manière :

- ✓ Petite section : 21 enfants
- ✓ Moyenne section : ... 26 enfants
- ✓ Grande section : ... 29 enfants

Toutefois cette liste peut encore subir quelques modifications d'ici le retour des enfants sur les bancs de l'école.



Instants détente

Jumelage Damprichard – Loc Maria Plouzané

La "Cécilia" accueille les choristes bretons le 2 mai 1991

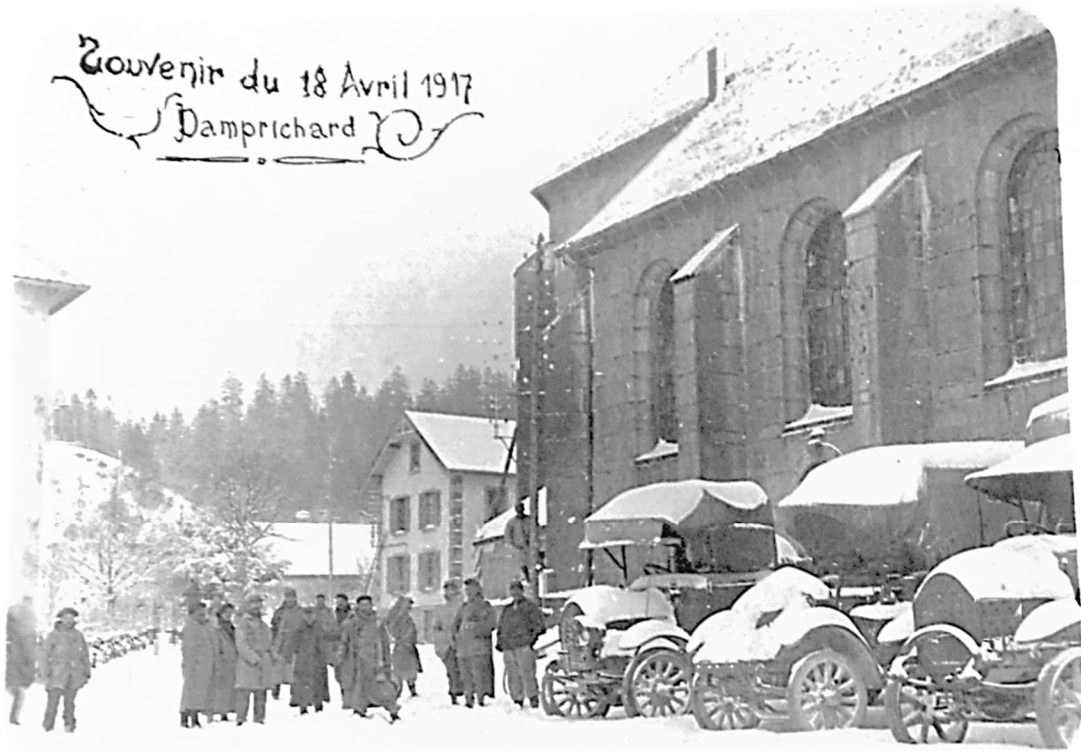


De gauche à droite

- 1^{er} rang : Jean MAIRE - Geneviève SANDOZ - Monique JACOULOT
Sophie PERRIOT-COMTE - Nadège MAIRE - Carole MAIRE - Nadine LOICHOT
Michèle MAUVAIS - Peggy GLASSON
- 2^{ème} rang : Etienne MAIRE - Hubert SANDOZ - Thérèse MUNNIER - Jean SANDOZ
Marie-Claude LOICHOT - Michel PERRIOT-COMTE - Thérèse SILVANT
Pierre WANNER - Ginette BRIQUEZ - Paul MAIRE - Blandine MONNET
Ginette MONNET - Bernard MOUREAUX

Où est l'erreur ?

Les photos ci-dessous présentent 7 différences. Les voyez-vous ?



Solution : 1-volant auto, 2-boucle enluminure texte, 3-phare auto, 4-personnage 5- potence électrique, 6-lampe sur l'église, 7-clocheton

Souvenirs ... Souvenirs ... Quelques extraits du Tour du Village

Mai 1961 - extrait de La vie des sociétés

Festival des chorales : se prépare pour le 14 mai à Damprichard.

On attend plus de 600 choristes pour la messe qui sera retransmise sur les ondes. Le prédicateur sera le père Avril.

Les orgues ont été révisés en vue du festival. Un mot d'historique à cette occasion :

Inaugurés le 13 juin 1878, transformés en 1931 et reculés pour laisser la place à la chorale, tenus successivement par M. Joseph Farine, Marcel Bourgeois, Mlle Clémence et actuellement Mlles Geneviève Fallard et Geneviève Silvant. Il comporte pas loin de 1000 tuyaux.

Le dimanche 9 avril, on peut dire qu'il a eu chaud : le moteur avait tellement chauffé que les gens pendant la messe de 2 heures furent alertés par l'odeur. Pendant le sermon, Messieurs Jeanneret et Birling ne purent se retenir d'intervenir et brisèrent la porte du clocher. Là-dessus, en l'absence du lieutenant des pompiers, son épouse arrivait avec un extincteur. La fumée sortait par les abat-sons. Riquet Fleury fit piquet d'incendie au lieu d'aller à l'apéro. Maintenant il faut pomper en attendant que le moteur soit rembobiné.

La tribune passablement dégradée par de bien malencontreuses inscriptions est en cours de réfection par les bons soins de Léon Tarby.

Et puisque nous sommes dans la musique, félicitons Mme Elisabeth Mercier qui a obtenu un premier prix de piano au concours de l'école de musique de Paris.



La chorale La Cécilia

Concert Damprichard - 2016



De gauche à droite

Simone TODESCHINI - Thérèse PARREAUX - Michelle LOICHOT - Madeleine PIERRE
Mauricette SCHELL - Blandine MONNET - Jeanne GIGON - Geneviève MOUREAUX
Bernadette GIGON - Monique JACOULOT - Yolande MAUVAIS - Marie-Claire CHARDON
Bernard MOUREAUX - Jean-Louis GARRESSUS - Louis JEANNOUTOT - Jean SANDOZ
Marcel MONNET - Michel PERRIOT-COMTE - Gérard CHATELAIN - Benoît MOUREAUX

Rétrospective chronologique

La chorale existe depuis 1912. Elle était composée à cette époque uniquement de jeunes filles.
C'est seulement en 1920 que les hommes ont été admis.

1929

La société fut déclarée à la sous-préfecture de Montbéliard par son Président Paul FEUVRIER. Depuis, la chorale porte le nom de "La Cécilia".

1955

Adhésion à la Fédération GABET qui deviendra plus tard l'Union Régionale des Chorales Liturgiques Catholiques. Affiliée à l'ANCOLI (Association nationale des chorales liturgiques).

1959

La chorale organise ses premiers concerts.

1970

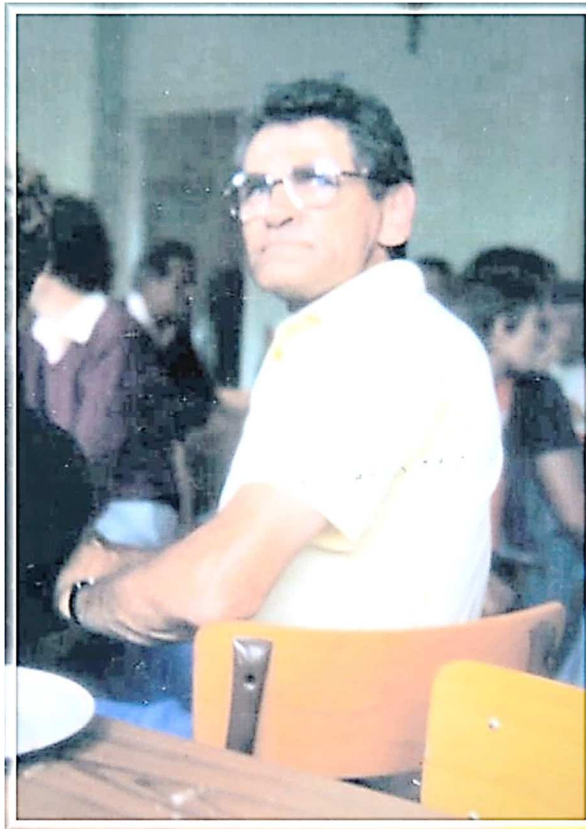
Léon BAVEREL et Gérard SILVANT, Organistes, accompagnent en alternance jusqu'en 1989 le chœur "La Cécilia" dans toutes les manifestations.
Léon BAVEREL assure toujours les concerts et les cérémonies aux côtés des chanteurs.



Pierre WANNER - Jean MAIRE - Léon BAVEREL

1989

Jean MAIRE, Chef de chœur, dirige la chorale pendant 40 ans.



Jean et Etienne MAIRE à un repas de fin d'année



1989

Lors du 60^{ème} anniversaire de la chorale, six récipiendaires reçoivent la médaille diocésaine : Thérèse MUNNIER - Irène SILVANT - Jean SANDOZ - Paul MAIRE - Jean MAIRE - Gabriel MONNET.

Le chœur comptait 57 choristes.

Six choristes ont reçu la médaille de la Reconnaissance diocésaine.

Dans le cadre de la fête des cinquante ans de la chorale Cécilia, six choristes se sont vu remettre la médaille de la Reconnaissance diocésaine.

Ce fut d'abord M. Paul Maire, à la chorale depuis l'âge de 14 ans, qui additionne 11 années de présence active, Mme Irène Silvant, 28 années de participation mais qui en aurait certainement beaucoup plus si le règlement inté-

rieur de la chorale n'avait prévu que les demoiselles devaient quitter la chorale au jour de leur mariage. Ce fut Mme Silvant qui la première est retournée à la chorale à peu près en même temps que Mme Thérèse Munnier, née Clémence, médaillée elle aussi avec 31 ans d'activité.

Jean Maire, chef de chorale depuis 1954, a reçu lui aussi la médaille de la Reconnaissance

diocésaine pour 40 ans de présence. Jean et Paul Maire, il faut le rappeler sont les fils de Charles Maire, lui-même choriste et plus tard chef de chorale décédé en 1960.

MM. Gabriel Monnet et Jean Sandoz pour respectivement 35 et 31 ans de participation furent eux aussi récompensés.

Après la messe et la remise des médailles, tous les anciens et jeunes de la chorale, en activité ou non, se sont retrouvés à la salle polyvalente.

Certains, partis il y a longtemps du pays, étaient tout heureux de se retrouver dans le pays de leur enfance. Bien entendu tous ont promis de se revoir en 1989 pour les soixante-dix ans de la « Cécilia ».

1994

Dernier festival sous la direction de Jean MAIRE.

Yves JEANNIN, son neveu, lui succède.

Sur la photo ci-dessous, Etienne MAIRE et sa guitare accompagnent avec bonheur les chants de la chorale, et cela depuis bien des années !

A ses côtés, Jean SANDOZ rythme un chant russe à l'aide de grelots (grelotière) prêtés par Albert SANDOZ de Maïche.



De gauche à droite

Maryline MOUREAUX
Adeline MAIRE
Carole MAIRE
Nadège MAIRE
Elmaze KIMBEMBE

1996

C'est la première participation de la chorale à l'opération "Mille chœurs pour un Regard".

Le concert est organisé par RETINA France dans le cadre de la recherche en ophtalmologie et surtout pour la DMLA (Dégénérescence Maculaire liée à l'Age).

1999

Le 23 Mars, Paul MAIRE quitte la chorale après 61 ans d'assiduité. Pendant plusieurs années, Paul venait aux répétitions à pieds, et par tous les temps, de Belfays, puis des Essarts.

Paul décède quelques mois plus tard.

Paul et Denise MAIRE



2000

Le 19 décembre, un premier concert est organisé dans une Unité de Vie à l'occasion de Noël à Béthanie de Desandans.

Depuis, chaque année, les choristes ont à cœur d'égayer un après-midi de Noël chez nos Anciens, (Villers-le-Lac, Maîche, etc . . .)

2002

Les orgues de l'église installés en 1878 ont été restaurés avec la participation de la municipalité de Damprichard, des Amis des Orgues du Plateau de Maîche, de plusieurs concerts donnés par "La Cécilia" et de nombreux bienfaiteurs qui ont fait l'achat d'un tuyau ou plus, afin de pouvoir clore le budget de cette opération.



DAMPRICHARD

Huit invocations pour réveiller l'orgue

Les participants à l'inauguration de l'orgue ont été très impressionnés par le travail « remarquable et intelligent » des facteurs Jean Dunand et Eric Mourey lors de la journée d'inauguration.

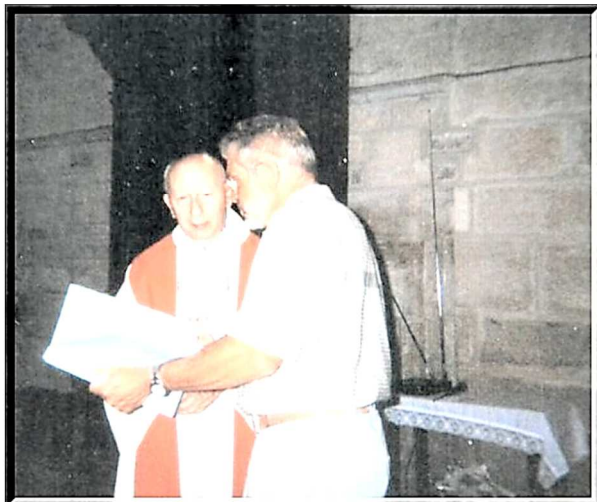
Celle-ci a débuté par la bénédiction par l'abbé Florent Belin en cocélébration avec le prêtre coordinateur Guy Vernerey, le vicaire épiscopal Jean-Marie Dufay, le père Ielsch en retraite à Dampri-chard, ancien curé de Maïche et les deux diacres Claude Ierly et Jean-Marie Louvet.

La messe a été chantée a capella jusqu'à la bénédiction concrétisée par l'encensement et huit invocations destinées à réveiller l'orgue, passant en revue tous les moments liturgiques et faisant intervenir progressivement les registres jusqu'au tutti où ils se confondent : « Orgue, instrument sacré, éveille-toi ! » Le moment a été solennel et l'action conjugée par le titulaire Léon Baverel.



Léon Baverel, titulaire de l'orgue de Dampri-chard.

En Bourgogne



Père SARRAZIN (compositeur de chants religieux) - Yves JEANNIN

Maryse et Pascale, filles de Geneviève et Benoît MOUREAUX, accompagnent volontiers la chorale à maintes occasions.



Une chorale, comment fonctionne-t-elle ?

Suivant les possibilités humaines, les choristes sont répartis en quatre pupitres en fonction de la tessiture que leur a donnée la nature. Plus ou moins grave, les voix s'harmonisent pour donner un bouquet multicolore.

A raison d'une répétition hebdomadaire, hors vacances, nous arrivons à assurer les offices religieux et deux ou trois concerts de chansons variées ou profanes.

Mais que tout ceci ne soit pas un obstacle pour toute bonne volonté qui souhaiterait rejoindre la chorale.

Un clin d'œil à vous tous, qui soutenez l'ensemble des choristes, par votre présence aux concerts et par votre soutien et en tant que membres honoraires, afin de permettre le bon fonctionnement du groupe.

Depuis quelques années, un voyage annuel est organisé, il allie tourisme, chants, voire messe.

Malgré une certaine moyenne d'âge, des sorties sur une journée seront organisées pour permettre au groupe de se retrouver dans l'amitié et la détente.

500^{ème} anniversaire de l'église. La chorale participe à une soirée spectacle avec le concours de la Compagnie Théâtrale de Damprichard. Une pièce a été spécialement composée pour cet évènement. Elle relate l'histoire de la construction de l'édifice.

R L O G E R

Mercredi 8 juin

DAMPRICHARD

500^e anniversaire de l'église : une leçon d'animation

Le succès, malgré un temps frisquet, du spectacle de grande qualité qui accompagnait les cérémonies du 500^e anniversaire de l'église de Damprichard en a laissé plus d'un songeur. On s'est rendu compte à nouveau que l'union faisait la force : celle du travail de chercheur de Guy Sichler et la rédaction impeccable du scénario qu'il a fourni, l'enthousiasme et le professionnalisme de Yolande Petermann qui anime une Compagnie Théâtrale au plus haut niveau de ses qualités (diction impeccable, hauteur de voix, mise en scène peaufinée), le talent très haut de gamme d'un acteur que chacun aura reconnu quand on dira qu'il s'agit de l'interprète du curé de Trevillers (cet homme a une vraie vocation), la prestation du comité des fêtes et des bénévoles qui y croient, la très belle démonstration de la chorale la Cécilia et des organistes, la signature de Dieu-Vacances, de Fred Racine et Bénédicte Joly qui ont fourni une sonorité et des éclairages au-dessus de toute espérance, tout cela ne pouvait produire que du grand art.

On a encore constaté que les deux forums que constituent la grande place et la plus petite qui va vers l'hôtel de ville et la Vierge, ainsi que la possibilité de couper la route sans dommage sont des atouts qu'aucune com-

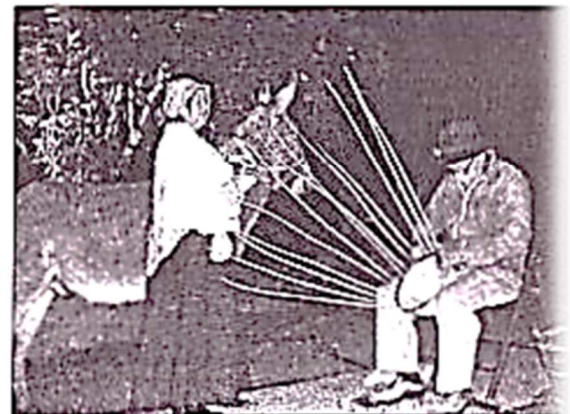


Un très beau spectacle à l'église.

mune du Plateau ne possède.

La dernière qualité est enfin celle de l'habitude car on a usé la place à force de s'en servir et c'est tant mieux.

Les habitants de Damprichard et la municipalité peuvent légitimement être fiers à l'issue de ces journées auxquelles le GHETE au Clos du Doubs a prêté la qualité du travail de ses chercheurs. Tout est prêt pour la fête et le spectacle à Damprichard



Vannier sur la place lors du son et lumière.

Patrick MOUGIN, dit le "Bludj", prêtre pour la circonstance, fils d'Alice, choriste, fait découvrir son immense talent de comédien.

Il est entouré de Gabriel MONNET - Alain BOUVIER - Jean-Luc GLASSON - Marcel LEFEBVRE
Photo du vannier : Gabriel et Eliane LCHAT

Voyage touristique et concert chez les amis bretons à Locmaria-Plouzané. Un concert, typiquement suisse avec chants et habits, fait sensation à l'église de la commune jumelée. Le dépaysement est assuré pour les Bretons.

**Les "Damprichard" au milieu des Bretons
sur le parvis de la mairie de Locmaria-Plouzané**



On peut reconnaître, de gauche à droite

- 1^{er} rang : Viviane GODEBERT (Maire de Loc Maria Plouzané) - Thérèse PARREAUX
Marie-Louise MAIRE - Yves et Dominique JEANNIN - Robert LOICHOT
Monique et Jean-Pierre JACOULOT - Jean SANDOZ (Président du Comité de
Jumelage de Damprichard) - Bernard MOUREAUX
Yves RIOU (ancien Maire de Loc Marie Plouzané et cosignataire de la
charte du Jumelage) - Geneviève SANDOZ
- 2^{ème} rang : Thierry PERROT - Gérard CHATELAIN - Joëlle PAUL (ancienne Présidente
Du Jumelage breton) - Jeanne GIGON - Blandine MONNET
Ferjeux MONNET - Nicole JEANNOUTOT - Madeleine (Mado) PIERRE
Louis JEANNOUTOT - Michel PIERRE - Benoît et Geneviève MOUREAUX
- 3^{ème} rang : Antoine et Alice MOUGIN - Luc et Michèle GIGON
Pierre et Roland MONNET - SIMONE TODESCHINI - Joseph GIGON
Suzanne GUENOT - Jeanne DUMONT - Annie et Bernard GUENOT
Gabriel LEGALL - Marcel MONNET (Maquet) - Bernard JEANNOUTOT

2006

La chorale accueille, à son tour, les choristes de Locmaria-Plouzané.

2009

80^{ème} anniversaire de la chorale.

Production d'un CD à l'église du Bizot.

Un saut dans l'univers de l'enregistrement. Les choristes en découvrent l'exigence. Le résultat d'un niveau respectable, donne raison à l'effort fourni.



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Jeannette GIGON - Thérèse PARREAUX - Adrienne RACINE
Thérèse SILVANT - Bernadette GIGON - Mauricette SCHELL
Marie-Louise MAIRE - Bernadette VUILLEMIN
- 2^{ème} rang : Yolande MAUVAIS - Geneviève MOUREAUX - Monique JACOULOT
Michelle GIGON - Mado PIERRE - Michelle TERRETAZ
Christiane MOUGIN - Marie-Claude LOICHOT - Simone TODESCHINI
- 3^{ème} rang : Louis JEANNOTOT - Bernard MOUREAUX - André SANDOZ
Jean-Marie MOUGIN - Geneviève SANDOZ - Catherine DESTAING
- 4^{ème} rang : Gérard CHATELAIN - Gaby BOBILLIER - Marcel MONNET
Jean BRIQUEZ - Léon BAVEREL - Luc GIGON - Jean-Louis GARRESSUS
Michel PERRIOT-Comté - Jean SANDOZ - Benoît MOUREAUX
Yves JEANNIN

Concert EHPAD à Maïche.

Maïche

21 juin 2014

De jolies mélodies devant l'Ehpad



■ «La Cécilia» a fait une belle prestation à l'Ehpad.

L'Ehpad Franche Montagne a été dernièrement le théâtre d'une animation musicale qui a investi tout l'espace de l'esplanade située devant la maison, et jusqu'au jet d'eau devenu lieu de méditation, de repos et de relais, entre

Saint-Michel et le centre-ville.

Là où d'ordinaire, les mairiens y poussent les landaus, les jeunes y tissent des amitiés. Cette semaine, ce sont des jolies notes qui ont été égrenées sur fond de bruit de cascade, avec la

participation d'écoles en vacances et de chorales dont celle de Saint-Hippolyte, de Damprichard, de Mme Silvant, et même de l'harmonie de Maïche.

Une animation très appréciée des résidents et des familles.

De gauche à droite

- 1^{er} rang : Benoît MOUREAUX - Mauricette SCHELL - Geneviève MOUREAUX
Thérèse PARREAUX - Marie-Louise MAIRE - Madeleine PIERRE
Bernadette GIGON - Alice MOUGIN - Bernard MOUREAUX
Monique JACOULOT - Jeannette GIGON
- 2^{ème} rang : Jean-Louis GARRESSUS - Louis JEANNOUTOT - Luc GIGON
Yolande MAUVAIS - Michèle GIGON - Marcel MONNET
André SANDOZ Michel PERRIOT-COMTE - Léon BAVEREL

2015

Remise en fonction du "cornet" de l'orgue, jeu qui lui manquait. La réfection est confiée à Gérard CATTIN, facteur d'orgue et clavecin à Bonnétage. Participation à cette opération : de la chorale (deux concerts + des dons) et de la municipalité.



Anciens sommiers
et tuyaux,
prêts pour la
restauration.

2015

21^{ème} participation à l'opération "1 000 Chœurs pour un Regard" pour le financement de la recherche en ophtalmologie. Soutien à une œuvre caritative, rencontre avec d'autres chorales de divers horizons, autant de motivations qui agrémentent le travail des choristes. RETINA FRANCE nous en demande encore et "La Cécilia", comme bien d'autres en France, s'en trouve honorée.

Les organistes depuis 1929

Le Père DENTZ
Joseph FARINE
Marcel BOURGEOIS
Marguerite CLEMENCE
Thérèse NAPPEY

Geneviève FALLARD
Geneviève SILVANT
Gérard SILVANT et Léon BAVEREL de 1970 à 1989
Léon BAVEREL

Les chefs de chœurs depuis 1929

Zoé CLEMENCE
Paul FEUVRIER
Louis NAPPEY

Charles MAIRE
Jean MAIRE
Yves JEANNIN

Concert à FRETIGNY (Haute-Saône) - 2010



De gauche à droite

Yves JEANNIN - Jean-Louis GARRESSUS - Bernard MOUREAUX - André SANDOZ
Louis JEANNOUTOT - Luc GIGON - Jean-Marie MOUGIN - Gabriel BOBILLIER
Jean BRIQUEZ - Gérard CHATELAIN - Jean SANDOZ - Marcel MONNET
Michel PERRIOT-COMTE - Benoît MOUREAUX

Le groupe des hommes, vêtus en armailis, interprètent quelques chants suisses, au milieu des clarines, bouilles à lait et charrette à chien (moyen de transport du lait à la fromagerie)

Message de La Cécilia :

Dans le but de compléter la liste des personnes ayant fait partie de la chorale La Cécilia, nous profitons de ce numéro du Damprichard Info pour faire appel à vos mémoires. Si certains noms de personnes ayant chanté à La Cécilia vous reviennent, même si ceux-ci ont quitté notre village ou sont décédés, n'hésitez pas à nous communiquer leurs noms soit par courrier à l'adresse suivante : Jean Sandoz - Le Prélôt - Damprichard, soit par téléphone au 03 81 44 20 62.

Votre collaboration indispensable sera très appréciée et nous permettra de finaliser l'historique de notre association La Cécilia.

Merci d'avance,

Le comité de la chorale

Joseph FARINE

Deuxième organiste

Grand-père de l'abbé Jean FARINE



Site Internet : www.mairie-damprichard.fr

